

LA TERRE CHEZ NOUS

Vol. IV, No. 3

BULLETIN OFFICIEL DE L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS INC.

S.-Jérôme, 21 octobre 1931

EDITORIAL

La lutte est une nécessité de l'existence, Notre Seigneur Jésus-Christ n'a-t-il pas lutté toute sa vie terrestre pour sauver l'humanité en prêchant sa doctrine.

C'est quand il s'agit de conflits d'intérêts que la lutte paraît être la plus âpre, nous en avons la preuve tous les jours, et, il faut bien le reconnaître, il y en a qui bataillent pour conserver ce qu'ils possèdent, tandis que d'autres mènent le combat pour s'approprier ce qui ne leur appartient pas.

C'est dans cette lutte d'intérêts, pernicieux surtout au point de vue social, que l'on reconnaît le mieux l'ambition dominatrice, se voilant la face sous un masque de bonne foi; c'est contre de semblables hypocrites qu'il faut que la société se protège, mais pour cela, il faut les démasquer.

Dans une période de crise comme celle que nous traversons, alors que tout le monde est dans l'inquiétude, il faut nécessairement savoir se défendre. Pour résister victorieusement il faut qu'un contingent d'hommes avertis s'organise et dresse une barrière infranchissable contre toutes les fausses doctrines dont on veut envahir les meilleurs champs d'action.

Quel est l'endroit idéal pour recruter ces contingents d'hommes? N'est-ce pas dans la classe agricole?

Oui, nous le disons avec fierté, c'est la classe agricole qui résiste le mieux aux doctrines malsaines. Nous en avons la preuve par notre Union. L'Union Catholique des Cultivateurs marche droit vers le but qu'elle s'est tracé, elle est organisée, elle seconde les efforts de l'Eglise en répandant son enseignement; elle fortifie les bases de l'édifice social en protégeant l'Agriculture.

N'est-ce pas une raison suffisante pour que l'U.C.C. recrute dans les rangs des cultivateurs de nouveaux adeptes aux idées saines qu'elle défend ou qu'elle préconise.

Nous sommes au temps des renouvellements de cotisations, nous savons que la crise est aigue, que l'argent est rare, qu'importe, avons-nous le droit de désertir notre champ d'action. NON. Au contraire, il faut fortifier notre Union, que chacun de nos membres se fasse un devoir de recruter un nouveau membre, notre effectif sera doublé, nous aurons un groupe imposant qui contribuera à fortifier le rôle de l'U.C.C.

Dans une période tourmentée comme celle que nous traversons, alors que l'inquiétude règne à tous les foyers, les citoyens animés de bons sentiments s'évertuent à trouver une solution. Dans leur anxiété ils s'exposent à devenir la proie des aventuriers, n'en voyons-nous pas la preuve dans certains pays. Combien déjà ont été victimes des exploiters politiques, des précheurs de fausses doctrines, religieuses, morales et sociales.

En présence de semblables faits, que nos grands sociologues sont impuissants à régler victorieusement, ne faut-il pas reconnaître que la solution viendra du Tout Puissant; ce sont les paroles d'un homme qui ne pratique pas notre religion que nous relatons ici, ne sont-elles pas dignes d'éloges.

Il n'empêche que nous, les cultivateurs, il faut nous tenir sur nos gardes, nous avons entendu dire par un des hommes publics de notre Province que les Organisations Catholiques devenaient encombrantes chez nous. Nul doute que cet homme ne répéterait pas semblable idiotie en public, il se ferait lapider et chasser honteusement, mais il faut supposer que les sentiments qu'il exprimait sont un indice des temps.

En présence d'un semblable mouvement, il est nécessaire de se grouper et de devenir une force avec laquelle tous les fauteurs de désordre devront compter, et nous, Cultivateurs, nous devons former un rempart, défenseurs de l'ordre religieux et social, nous remplissons alors une mission sacrée, chère à tous les coeurs haut placés.

U
pour
Union

C
pour
Catholique

C
pour
Cultivateurs

Tous tant que nous sommes, QUE VOULONS-NOUS ?

Des théories?... des phrases?... des promesses?... des privilèges?...

NON

Nous voulons: la paix, la sécurité, la justice, l'avenir assuré à nos vieux jours, puis à nos fils.

Et cela, chez nous sur nos terres à nous.

Nos campagnes se vidant, pourquoi?

Parce que nos produits sont déclassés par une production plus économique, mieux organisée, plus intensive.

Parce que le pays ne rend pas justice, au terrien, à ses risques, à son labeur, à ses droits: on ne le protège pas assez.

Quoi faire? Désertir?..

Courir vers la ville?..

Passer la frontière?..

NON PAS! NON!

IL FAUT S'UNIR — Pour cela, tout d'abord

IL FAUT SE REUNIR

Tous le font bien: patrons, ouvriers, commerçants, capitalistes... qu'éteux!

Pourquoi pas aussi l'agriculteur?

IL LE FAUT:

10 Pour nous instruire ensemble

Nos problèmes: ce qu'ils sont, leurs causes, leurs remèdes...

Notre technique; ce qu'elle doit être...

Nos rendements: ce qu'ils peuvent être...

— Notre métier n'est-il pas celui où l'on peut toujours apprendre?

20 Pour nous encourager ensemble

La foi en soi et en l'avenir est la moitié du succès.

Unis on se sent plus de coeur à la besogne.

Notre faiblesse est faite de notre isolement.

— Groupés, ne décuillons-nous pas nos forces? Ne renversons-nous pas les obstacles?

30 Pour agir ensemble

Nous défendons pacifiquement oui, mais énergiquement, méthodiquement.

Organiser nos services coopératifs: crédit, ventes, achats, assurances.

Faire nos affaires nous-mêmes: à nous l'argent qui va aux intermédiaires.

Pour cela il faut: causer, discuter, résoudre.

Donc il faut prendre contact, se réunir cela pour

S'UNIR

Vous en êtes? Dites-le-nous en écrivant:

SECRETARIAT GENERAL DE L'U.C.C.

1231 Est, Rue Demontigny, Montréal.

Cultivateurs, l'U.C.C. vous invite

P. B. 16



M. PAUL BOUCHER, I.S.S.
Secrétaire général

Causerie par M. Paul Boucher, secrétaire de l'U.C.C.

A la radio, le 7 octobre

Mesdames, Messieurs,

Nous remercions la Société St-Jean-Baptiste de Montréal et particulièrement son distingué chef de Secrétariat, notre ami, M. le Notaire de la Rochelle, de la gracieuse invitation qui nous vaut le plaisir de vous dire par l'intermédiaire du poste C.K.A.C. de Montréal, ce qu'est l'Union Catholique des Cultivateurs, cette association que l'on appelle, n'est-ce pas, en langage télégraphique: l'U. C. C.

On nous assure qu'il convient de vous dire succinctement ce qu'est l'U. C. C., ce que sont ses principes, ce qu'elle veut, ce qu'elle a obtenu et quel est son programme de demain.

CE QU'EST L'U. C. C.

Une fédération de cercles d'étude paroissiaux où nous autres cultivateurs, nous étudions, sous l'égide d'un aumônier, tous nos problèmes ruraux, et de plus une fédération de syndicats coopératifs où nous nous organisons pour améliorer notre sort matériel. Somme toute l'U. C. C. c'est l'Association professionnelle type de nos cultivateurs, et ce, au même titre que l'Association du Barreau pour nos avocats, la Chambre des Notaires pour nos notaires, le Collège des Médecins pour nos médecins, des Chambres de Commerce pour nos hommes d'affaires, l'Association des Manufacturiers pour nos industriels, les Unions et Syndicats ouvriers pour nos ouvriers.

C'est ainsi que l'U. C. C. entend être:

— Un LIEN pour unir d'esprit et de coeur tous les cultivateurs;

— Un FOYER d'où rayonnent la lumière et la prospérité sur tous les domaines de l'activité de nos membres;

Un CENTRE où se rencontrent les volontés désireuses de coopérer au succès individuel et collectif;

— Un MOYEN de propagande de bons principes et de saine technique;

— Enfin et surtout une SOCIÉTÉ indispensable à nos cultivateurs, parce qu'association professionnelle et corps bien représentatif de ceux-ci auprès des autorités publiques et de toutes les autres classes sociales.

CE QUE SONT NOS PRINCIPES
Ceux du syndicalisme catholique tels que formulés par Léon XIII dans "Rerum Novarum" et par Pie XI dans "Quadragesimo Anno":

Respect de Dieu;

Respect de la famille;

Respect de la propriété.

Tout cela conçu dans un esprit de paix, de liberté, de progrès, de justice.

— De PAIX parce que notre association voudrait assurer et maintenir une bonne entente entre les cultivateurs et les autres classes sociales;

(Suite à la page 35)

Ce rempart, c'est l'Union Catholique des Cultivateurs, il y a place pour toutes les bonnes volontés, tous ceux qui aiment leur profession doivent se faire un devoir de la défendre; en plus des avantages matériels que l'Union assure, il y a la question morale, la question religieuse, dont il faut défendre les principes, si nous voulons que notre race reste digne de ces ancêtres et des missionnaires qui ont versé leur sang pour en assurer la survivance et aussi la grandeur.

Cultivateurs pensez-y bien, il y va de votre intérêt, de celui de votre famille et de notre sécurité pour l'avenir.

Protégeons notre Union contre ceux qui lui font la lutte. Ils jalourent sa liberté et son indépendance, ce qui lui a valu le succès. En garde.

Aldéric LALONDE,
président-général.



Vers La Paix du Christ par Le Règne du Christ

(Mot d'ordre de S. S. Pie XI.)

Hommage à la royauté de N. S. Jésus-Christ

Dans la personne de Jésus, on peut, suivant son attrait, admirer l'une ou l'autre de ses qualités ou vertus : tantôt ce sera sa bonté et tantôt sa justice, sa puissance ou son amour, sa science ou son zèle. On peut voir en Lui, tour à tour, le docteur, le juge, le thaumaturge, le bon pasteur ; dans chacune de ces attitudes, il est souverainement aimable et adorable.

Mais un attribut qui mérite d'être mis en relief est celui de sa Royauté, car il est roi au sens le plus parfait du mot, c'est-à-dire qu'il est le Maître souverain, non seulement de la nature inanimée qu'il dirige comme créateur, mais de tous les hommes pris individuellement ou réunis en sociétés. Ce titre lui est dû à raison de sa nature divine et de sa filiation divine, mais il l'a mérité de nouveau par la rédemption, par l'effusion de son sang ; il s'est fait le sauveur de son peuple, la victime de ses sujets. Aussi rien n'est plus touchant que de le voir revendiquer ce titre de roi au jour douloureux de sa passion, en face de Pilate et des grands-prêtres ; la menace de mort ne l'intimide pas, même condamné et crucifié par ses sujets, il se dit leur Roi, maître de la vie et de la mort, et par sa résurrection il donne la preuve absolue de sa réelle et toute puissante et toute bienfaisante Royauté.

Saluer en Notre-Seigneur cette qualité de roi n'a rien qui doive effrayer les pouvoirs publics, car il ne vient pas pour supplanter les rois de la terre, les chefs de république, dont il soutient au contraire l'autorité légitime. Il veut être roi sur un plan supérieur et ne demande aux pouvoirs humains qu'une seule chose : se conformer dans l'exercice de leurs fonctions aux lois de son Evangile. Telle est, en effet, la transcendance et l'universalité de sa doctrine et de sa morale, qu'elles règlent toutes les volontés humaines, celle du serviteur et celle du maître, celle du patron et celle de l'ouvrier, celle du père et celle de l'enfant, celle du citoyen et celle du chef de l'Etat. Son autorité s'impose à toutes les âmes, et c'est en ce sens qu'il est le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs.

Le Ligueur du Christ-Roi fait de cette Royauté l'axiome de sa vie privée et publique. Il ne s'écartera jamais de cette pensée : "Tout appartient au Christ". Non seulement il l'accepte, mais il est heureux de saluer cette royauté partout où il la trouve, et il se propose de lui vouer un culte particulier, au fond de son cœur, par une vie intégralement chrétienne, dans sa famille par la place qu'il lui donne au foyer, dans sa vie sociale par l'affirmation qu'il fait de sa foi et par la mise en pratique de ses devoirs de chrétien. Il aime à penser qu'en toute autorité humaine légitime se cache l'autorité divine, et c'est avec respect qu'il s'incline devant elle et lui obéit en tout ce qui est juste.

Abbé LAZARE DEREUX,
Dir. gén. L.U.C.R.

LE CHRIST-ROI A MADRID

Les RR. PP. des Sacrés-Cœurs de Jésus et Marie, confrères du R.P. Matéo, fondateur et directeur général de l'Intronisation du Sacré-Cœur dans les Familles Chrétiennes, ont bâti, sur le terrain du collège qu'ils dirigent, dans la capitale de l'Espagne, une très belle église "dédiée au Christ-Roi". C'est la première érigée sous ce vocable dans la grande cité ibérique. Ils eurent le bonheur d'en faire l'inauguration au jour même de la fête de la Royauté de Notre-Seigneur, en octobre 1930. Elle avait été bénite la veille, avec beaucoup de solennité, par S. Em. le cardinal Serugay Sanz, archevêque de Tolède et primat d'Espagne, qui fit l'allocution de circonstance. Le T.R. Père Flavien Porat, supérieur de l'Institut des SS. CC. était accouru de Belgique, pour rehausser encore l'éclat de la cérémonie. Il célébra lui-même, dans l'église nouvelle, à 8 hrs, le lendemain matin, la première messe de communion générale des membres de l'Association Extérieure des SS. CC. et de l'Adoration Nocturne au Foyer. Une Heure Sainte solennelle : de 9 à 10, puis une nuit complète d'adoration, avaient précédé cette messe.

AU SERVICE DU CHRIST-ROI DES HOMMES DE CARACTERE

Il n'y a que les hommes de caractère qui sont susceptibles d'avoir une influence rayonnante ; et un peuple rentre dans la voie de l'irréversible décadence, lorsqu'il ne se compose plus que d'une foule innombrable de suiveurs.

Il est donc excellent pour nos âmes, de nous mettre à l'école de saint Jean-Baptiste, patron national des Canadiens-français, qui fut ce qu'on pourrait appeler l'individualité la plus forte de son temps. Bien loin de penser comme ses contemporains et de se couber devant la puissance pharisaïque, il ne craignait point de la cingler. Ses paroles sont connues de tous les lecteurs de l'Evangile : "Race de vipères, qui vous a appris à fuir la colère qui vient ?" Il osa s'attaquer plus haut, et se plaça sur le chemin d'Hérode Antipas, pour le rappeler au devoir : "Il ne t'est pas permis !" Enfin sans se préoccuper des idées de ses contemporains, attendant un Messie, conquérant, il désigna Jésus de Nazareth, fils d'un charpentier, comme le Sauveur promis.

Au contact de la grande âme de saint Jean-Baptiste, trempée d'une énergie farouche, les patriotes du Canada français doivent s'essayer à éduquer leur volonté.

Abbé PASDELOUP (La Croix d'Or)

NOUVELLES DU MONDE

ANGLETERRE

La lutte électorale est vive en Angleterre, Ramsay MacDonald et Baldwin font tous leurs efforts pour empêcher l'arrivée au pouvoir du groupe travailliste présidé par Henderson.

Que sortira-t-il des urnes le 27 courant ?

ALLEMAGNE

La situation reste tendue en Allemagne, les nationalistes et les communistes veulent la tête de Brüning et de son gouvernement.

Le Reichstag a repris ses travaux et le chancelier a devant lui la tâche la plus ardue ; il eut pourtant déjà une carrière très difficile. Réussira-t-il à vaincre la coalition actuelle ? Nous l'espérons pour la paix mondiale.

ESPAGNE

Le Parlement espagnol a voté à une grosse majorité la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Le Premier Président de la Nouvelle République, M. Zamora a donné sa démission en signe de protestation. Qu'advient-il dans les circonstances ? C'est difficile à prévoir. Que fera le nouveau Président M. Azana ?

CHINE

Y aura-t-il la guerre ? La chose est à craindre. La Russie pousse la Chine, il ne faut pas en douter ; la guerre russo-japonaise n'est pas oubliée. Les deux factions chinoises du Nord et du Sud se sont mises d'accord.

Si la Société des Nations ne peut éviter une guerre, son autorité se trouvera grandement amoindrie, le monde entier a les yeux tournés vers Genève.

ETATS-UNIS

L'attitude prise par le gouvernement américain dans la question chino-japonaise n'a pas eu le don de plaire au Japon. Le représentant de cette puissance à Genève a refusé qu'une invitation soit faite aux Etats-Unis d'envoyer un représentant devant la Société des Nations. Décidément, la diplomatie américaine paraît manquer de tact.

Il ne reste plus qu'à espérer que la conférence qui sera tenue ces jours-ci à Washington entre Hoover et Laval donnera de meilleurs résultats et que de leur conversation, il sortira un remède à la crise mondiale, qui fait tant souffrir les peuples à l'heure actuelle.

FRANCE

Le chômage augmente sans prendre cependant des proportions alarmantes. Le gouvernement a pris des dispositions pour y remédier. Il s'occupe en plus de grands remaniements dans le domaine colonial français, tout particulièrement en Afrique équatoriale et à Madagascar.

Fait particulièrement agréable à signaler, pendant que l'Espagne entre en guerre contre l'Angleterre, les parlementaires français, même ceux appartenant au parti socialiste, étudient la possibilité de faire rentrer au pays les communautés religieuses qui avaient été expulsées voilà un quart de siècle ; la France verra encore de beaux jours.

EDISON

Un grand savant vient de disparaître en la personne de M. Thomas E. Edison, malgré son âge avancé, 81 ans, cet homme de génie continuait ses expériences. La mort est venue le chercher en plein travail.

La science a perdu un de ses plus grands hommes en la personne de M. Edison.

A TRAVERS LE CANADA

CHOMAGE

Nos gouvernements s'occupent de la situation actuelle, l'accord est fait entre Ottawa et Québec. Les deux premiers ministres, fédéral et provincial, sont d'avis que la population peut envisager l'avenir avec plus de confiance.

L'Hon. Bennett au cours d'une cérémonie organisée par l'Université McGill a prononcé des paroles réconfortantes.

L'Hon. Taschereau, à un banquet donné sous les auspices du Club Canadien, a parlé dans le même sens.

Que ces bonnes paroles trouvent écho dans le cœur de tous les vrais Canadiens et avec la bonne volonté de tous, la crise du chômage va trouver ici une solution raisonnable.

DESARMEMENT

L'Hon. Maurice Dupré, solliciteur général du Canada, a donné une superbe conférence la semaine dernière, sous les auspices de l'Université d'Ottawa.

Le sujet traité : "La question du désarmement" est tout d'actualité. Ceux qui connaissent l'Hon. Dupré, qui savent qu'il a été choisi l'an dernier à Londres comme Président du Comité du Désarmement, ne seront pas surpris d'apprendre qu'il a soigneusement brossé son sujet et qu'il a reçu de nombreuses félicitations de ses nombreux auditeurs.

C'est un hommage rendu à notre ministre qui rejailit sur toute la race canadienne-française.

TRAVAUX

On parle toujours de l'arrêt des travaux du C. N. R. à Montréal, nous espérons que malgré les difficultés actuelles le gouvernement fédéral trouvera le moyen d'en assurer la continuation. Ce sont là des travaux nécessaires pour lesquels on a déjà engagé de grosses dépenses, il nous paraît utile de ne pas les abandonner, même temporairement, surtout dans les circonstances présentes.

La ville de Montréal va effectuer cet hiver de gros travaux, si, comme on l'affirme, l'entente est faite entre les autorités fédérales, provinciales et municipales. Qu'on laisse la politique à la porte et qu'on travaille dans la maison.

On parle également du Boulevard Métropolitain, de colonisation et de beaucoup d'autres travaux, espérons en l'avenir.

CONTESTATIONS

Du train où vont les choses, il restera peu de sièges de députés non contestés, c'est le sujet du jour. Que résultera-t-il de tout cela, il est permis de se le demander.

A. C. J. C.

L'A. C. J. C. continue avec succès sa campagne de souscription, malgré la situation, le succès est satisfaisant. Notre population canadienne-française comprend l'utilité du mouvement.

Il était vraiment pénible de constater que notre jeunesse ne disposait pas dans nos villes de salles de récréations, de réunions sportives, etc., alors que nos concitoyens de langue anglaise possédaient des Y. A. M. C. A., en différents endroits.

Grâce à l'initiative de l'A. C. J. C. et à la générosité du public cette lacune va être comblée.

Petit calendrier

Jeudi, 22 octobre, Ste-Marie Salomé ;
Vendredi, 23 octobre, St-Hilaire ;
Samedi, 24 octobre, St-Magloire ;
DIMANCHE 25 OCTOBRE
22e après la Pentecôte
232e jour de l'année
FETE DU CHRIST-ROI

Lundi, 26 octobre, St-Evariste ;
Mardi, 27 octobre, St-Didier ;
Mercredi, 28 octobre, St-Simon et Jude ;
Dimanche Lever du Soleil ... 6 h.
Coucher du Soleil ... 4 h.
Pleine Lune le 26 à 4 h. 40 du matin.

Renseignements et Conseils

ACCIDENTS

Nous sommes à une période de l'année où les accidents d'automobiles sont fréquents, ceci se comprend, beaucoup de machines qui ont roulé tout l'été sont plus ou moins désajustées ; leur propriétaires, certains du moins, hésitent à les faire remettre en bon ordre. La saison est finie. Je vais échanger ma voiture à printemps ! Autant de bonnes raisons, mais en attendant qu'elle s'expose à se casser la figure. Ça vaut pourtant la peine d'y penser.

Les armes à feu font des leur, un jeune enfant de deux ans a été tué par son frère âgé de 13 ans ; deuil pour une famille, souvenir inoubliable pour l'auteur involontaire de cette tragédie, nous nous inclinons devant de semblables douleurs et nous demandons, aux parents, de ne pas permettre à leurs jeunes enfants de se servir d'armes à feu. Il est un âge pour chaque plaisir.

L'autre semaine, un brave cultivateur de la Beauce, en corvée chez un ami, a trouvé une machine en tombant dans un puits non recouvert. Que le malheur serve de leçon aux imprévoyants et que tous aient soin de ne pas laisser, aux abords de leurs résidences surtout, des obstacles ou des trappes. Ce n'est pas quand un accident est arrivé qu'il faut y songer, c'est toujours et en tout temps.

DEMANDES

Nous constatons avec plaisir que plusieurs cultivateurs ont déjà profité de l'offre que nous avons faite de fournir des renseignements à tous ceux qui le désirent.

Nos lecteurs comprendront que nous ne pouvons pas traiter à fond dans cette rubrique, les sujets que nous touchons. Nous leur demandons de se rappeler que nous sommes à leur entière disposition pour leur fournir tous les renseignements qui pourraient les obliger dans leur exploitation, nos modestes connaissances sont à la disposition de tous nos cultivateurs, trop heureux qu'ils veuillent bien nous mettre à contribution.

UN DERNIER MOT

Nous sommes rendus aux derniers jours d'octobre, l'hiver peut nous surprendre ; que ceux qui ont fini leurs labours n'oublient pas de faire les rigoles nécessaires pour que les eaux s'écoulent vite au printemps, et que ceux qui labourent encore se hâtent de finir.

Quand le printemps viendra, il y aura assez de travail à faire sans qu'on ait à s'occuper des labours et puis, il est reconnu que ce sont ceux d'automne qui sont les meilleurs.

Le moment est venu également de rentrer les machines agricoles qui ne serviront plus cette année, mettez-les à l'abri, mais n'oubliez pas de les nettoyer et de les graisser auparavant.

LA TERRE DE CHEZ NOUS

REVUE OFFICIELLE DE L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS

Publié par "La Terre de Chez Nous Inc." et imprimé par l'Imprimerie - Photogravure - H.-A. Labelle, 303, avenue Parent, Saint-Jérôme, Qué.



ABONNEMENT

1 an 1.00
3 ans 2.50
A l'étranger 1 an 1.50
Gratuit aux membres en règle de l'U. C. C.

Administration, Rédaction: 1231 Est, rue Demontigny, Montréal.

Téléphone: Frontenac 5998.

Nos collaborateurs gardent l'entière responsabilité de leurs écrits.

Tirage certifié par l'"Audit Bureau of Circulations"

Lisez non pour contredire et confondre, ni non plus pour croire aveuglement et répandre, mais bien plutôt pour peser et approfondir. — Roger Bacon.
Bachons remonter de la parole d'autrui souvent trop étroite à la pensée souvent encore partielle mais bien plus large encore que la parole; de la pensée à l'intention souvent meilleure que la pensée; de l'une et de l'autre enfin au rayon d'éternelle vérité que notre frère qui pense et parle pour nous le dire a entrevu ou pressenti... — R. P. Graty.

CAUSERIE...

(Suite de la page 33)

— De LIBERTE parce que notre association laisse à ses membres le libre exercice de leurs initiatives, respectant les opinions de chacun;

— De PROGRES parce que notre association désire la prospérité individuelle et collective de tous nos cultivateurs;

— De JUSTICE parce que notre association veut que notre agriculture bénéficie de toute la considération qui lui revient comme facteur premier de notre prospérité et de notre survie nationale.

C'est à cause de tout cela que l'U. C. C. déclare hautement:

1^o — la NECESSITE absolue pour nos cultivateurs d'une association professionnelle et confessionnelle;

2^o — la NECESSITE absolue, pour nos cultivateurs, d'asseoir toutes leurs activités individuelles et collectives sur une base d'affaires;

3^o — la NECESSITE absolue, pour nos cultivateurs, d'étudier eux-mêmes leurs problèmes comme producteurs, comme commerçants et comme citoyens.

Aussi le motto de nos membres est-il "L'UNION DANS L'ETUDE pour obtenir la COOPERATION DANS L'ACTION", cela "Pro Christo et Patria".

CE QUE VEUT L'U. C. C.

Des théories?... des phrases?... des promesses?... des privilèges?... Non pas!

NOUS VOULONS: la paix, la sécurité, la justice, l'avenir assuré à nos vieux jours, puis à nos fils. Et cela, chez nous, sur nos terres à nous.

Nos campagnes se vident, POURQUOI?

PARCE QUE nos produits sont déclassés, souvent par une production économique, mieux organisée, plus intensive, plus commerciale, — nous l'admettons. Mais AUSSI et SURTOUT, — qu'on en convienne, parce que le pays ne rend pas justice au terrien, à ses risques, à son labeur, à ses peines, à ses droits; on ne protège pas assez nos agriculteurs et nous parlons là d'une chose que nous connaissons parfaitement, soit dit sans fanfaronnerie.

Pour le cultivateur QUOI FAIRE?... Désertier?... Courir vers la ville?... Passer la frontière?... non pas! Voilà un siècle que nous fuyons ainsi. Il faut au contraire s'UNIR et pour cela il faut tout d'abord se REUNIR. Voilà ce que veut l'U.C.C.: réunir tous nos pousseurs de charrues et tous nos semeurs de blés en un bloc solide, homogène, conscient de ses droits, mais respectueux de ses devoirs.

L'U. C. C. veut cela pour que tous nous nous instruisions ensemble, pour que tous nous nous encourageions ensemble, pour que tous nous agissions ensemble:

— Au POINT DE VUE MORAL et RELIGIEUX: pour maintenir l'intégrité de notre foi; pour combattre l'alcoolisme et le blasphème; pour obtenir le respect du dimanche;

— Au POINT DE VUE SOCIAL: pour représenter dignement la classe agricole, pour réclamer de meilleures méthodes de vulgarisation scientifique, pour constituer une élite rurale au civisme ardent, pour coordonner toutes nos activités agricoles, pour galvaniser, chez nos gens, une puissante mentalité coopérative.

Au POINT DE VUE DE LA PROPAGANDE: pour avoir un organe officiel, pour instituer et maintenir au pays des cours agricoles par correspondance, pour organiser et opérer un Comptoir Coopératif de ventes et d'achats.

SOMME TOUTE l'U. C. C. veut la COOPERATION DE LA SCIENCE, du CAPITAL, du TRAVAIL et de toutes les CLASSES SOCIALES pour constituer et organiser définitivement chez nous une classe agricole saine nombreuse, prospère, — vrai réservoir de toutes nos richesses nationales, — richesses physiques (par la force et le nombre de nos agriculteurs, — richesses matérielles (par la valeur de nos produits agricoles), — richesses morales (par le sens national, le sens du travail, le sens de l'épargne et le bon... sens, tout court, de nos cultivateurs), — richesses religieuses (par l'afflux incessant de la sève paysanne vers le clergé et nos congrégations religieuses).

CE QU'A OBTENU L'U. C. C.

Oeuvre de formation morale, notre Association a établi à date, 516 cercles, dont quelques-uns en Ontario. Oeuvre d'organisation coopérative, notre Association a groupé à date 83 syndicats agricoles et a formé, d'autre part, un Comptoir Coopératif Central d'achats et de ventes. Oeuvres d'éducation, notre Association a fondé un journal hebdomadaire de 16 pages, "La Terre de Chez Nous", demi-format d'un quotidien ordinaire, dont la circulation a même atteint 20,000 copies et un bulletin mensuel: le "Guide" distribué à tous nos chefs de groupes. Elle a introduit au pays les premiers cours Agricoles français par correspondance et elle fournit à nos agriculteurs l'occasion d'étudier eux-mêmes leurs problèmes. Oeuvre de défense professionnelle, notre Association a demandé à nos corps publics bien des choses... pas trop cependant, car nous avons besoin de tant de choses. L'un de nos

Ministres de l'Agriculture à Québec, l'Honorable Perron, grand administrateur et politique avisé, à la suite d'une sérieuse enquête, n'a-t-il pas dit que notre Agriculture était un désastre?

Plusieurs des suggestions de l'U. C. C. sont aujourd'hui des faits accomplis ou à la veille de se réaliser: réorganisation du Ministère provincial de l'Agriculture: orientation rationnelle de toute notre production agricole; amélioration de notre enseignement rural; dégrèvement du cultivateur des taxes de voirie: chemins et ponts; protection plus efficace contre les produits agricoles étrangers; encouragement plus généreux à la colonisation; organisation d'un crédit à l'agriculture; mise de la colonisation hors de la politique; rachat des rentes seigneuriales, etc., etc.

Tout cela, nous l'avons obtenu, en dépit de bien des oppositions, parfois malignes et insidieuses, ainsi qu'il arrive à toutes oeuvres destinées à subsister. Nous n'avons pas la prétention ridicule d'avoir été les seuls à réclamer tous ces avantages, nous n'entendons nullement attribuer à l'U. C. C. tout le mérite des événements heureux que nous mentionnons. Bien des facteurs ont contribué à ces améliorations. Néanmoins l'U. C. C. a eu sa large part dans ces succès. Elle a indiqué des réformes, plaidé une cause, travaillé l'opinion publique, disposé favorablement nos autorités à l'égard de nos agriculteurs et obtenu d'elles des avantages que l'on ne peut évaluer en piastres, tellement ils sont importants et de portée lointaine et profonde. Ce qui est bien vrai, c'est que l'on ne peut reprocher décevant à l'U. C. C. d'avoir réclamé des choses qu'on lui accorde aujourd'hui.

Inutile après tout cela de vous dire, que l'U. C. C. se porte bien, qu'elle est en pleine santé, rayonnante de vie, bouillonnante de sève, bien disante, bienfaisante et bien... allante!

LE PROGRAMME DE L'U. C. C.

Pour l'avenir, il peut se résumer:

— à AIDER l'agriculture dans ses divers besoins, par différents services: journal, cercles, syndicats;

— à AUGMENTER chez l'agriculteur la fierté de son titre de catholique, la valeur de son intelligence, de sa volonté, la science de sa religion, de sa technique, la connaissance de ses droits, de ses devoirs;

— à PROTEGER la cause des agriculteurs auprès des autorités publiques: fédérales, provinciales, municipales;

— à FAIRE enfin de l'agriculteur un homme heureux.

... Tel est le programme de l'U. C. C.

Tout cela cependant n'autorise personne à exiger de l'U. C. C. des merveilles et des miracles. Oeuvre de formation individuelle, l'U. C. C. n'en peut être une de défense collective qu'en autant que ses membres sont nombreux, actifs, dévoués. Il y a dans cette province plus de 140,000 cultivateurs. A date à peine 20,000 ont cru bon de se joindre à notre mouvement. Explication mais aussi cause de nos succès relatifs.

NOS REMERCIEMENTS

Dans cette grande oeuvre de rénovation agricole et sociale, l'U. C. C. est aidé puissamment de protecteurs distingués et d'amis dévoués. Messieurs les Directeurs de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal sont parmi ceux-ci. Nous leur en exprimons toute notre très vive gratitude.

MERCI!

CONGRES DIOCESAIN

MONTREAL SECT. SUD

27 octobre à St-Jean d'Iberville

La commission de l'industrie laitière

La commission de l'Industrie Laitière a tenu sa première assemblée mercredi dernier, le 7 octobre, à Québec. Tous les membres étaient présents.

Cette commission a été chargée, on se le rappelle, d'étudier les différentes phases de la fabrication des produits laitiers; d'enquêter sur les méthodes actuelles de leur distribution, à l'état frais ou manufacturé; de recueillir des renseignements concernant la classification, la vente du lait et de ses dérivés; de préparer un projet de révision des lois et règlements concernant l'industrie laitière.

Après avoir pris connaissance de leur mandat et discuté des meilleurs moyens à prendre pour l'exécuter, les commissaires ont décidé de commencer leur travail par l'étude de la loi du paiement du lait et de la crème suivant leur richesse en matière grasse. Il a été aussi convenu de se rendre compte de l'efficacité des méthodes employées pour assurer l'application de cette loi.

Le deuxième sujet abordé fut celui de la classification des produits laitiers.

La Commission de l'Industrie Laitière tient à déclarer au public que la liberté la plus complète est laissée en ce qui regarde son travail. Elle demande aussi l'appui et la coopération des producteurs, des commerçants et des consommateurs.

Elle invite donc toute personne intéressée à un titre quelconque au développement de l'industrie laitière, dans la province, à transmettre par écrit à son secrétaire tous les renseignements, suggestions ou plaintes qui seraient de nature à favoriser ou à éclairer ses recherches.

La Commission pourra entendre toute personne qui en aura fait la demande expresse. La date et l'endroit des réunions auxquelles la Commission recevra les témoignages de ces personnes leur seront communiqués à l'avance.

Pour se rendre plus facilement accessible à la masse du public, la Commission siégera dans les principales villes et dans les centres agricoles les plus importants de la province.

Les producteurs de lait, les consommateurs des villes et les commerçants de produits laitiers sont invités à prendre contact avec les commissaires.

Pour faciliter ces rencontres, nous donnons aujourd'hui les noms et les adresses des commissaires.

M. Elle Bourbeau, président, Ecole de Laiterie, St-Hyacinthe, P.Q.

M. David Black, 706, William St., Montréal, P.Q.

M. David Roy, St-Michel St., (Bellechasse).

M. Napoléon Charest, a/s J.-J. Joubert Limitée, 4141, rue St-André, Montréal P.Q.

M. J.-F. Desmarais, Coopérative Fédérée de Québec, 130, rue St-Paul est, Montréal, P.Q.

M. Jules-Henri Côté, a/s Laiterie Laval, Limitée, 237, 41^{ème} avenue, Québec, P.Q.

M. Arthur St-Jacques, Lachute, R.R. No 2, (Argenteuil).

M. Henri C. Bois, secrétaire, Commission de l'Industrie Laitière, Service de l'Economie Rurale, Ministère de l'Agriculture, Hôtel du Gouvernement, QUEBEC, P.Q.

Notre congrès 1931

Le congrès annuel de l'U. C. C. sera tenu à Montréal les 11 et 12 novembre prochain, la plupart de nos Cercles sont au courant des formalités à remplir au sujet de leurs délégués; nous croyons cependant utile de rappeler à tous les intéressés ce qui doit être fait dans chaque cercle aussitôt que possible.

Chaque cercle, possédant au moins huit membres en règle au 30 septembre dernier, a droit à un délégué; au-dessus de 25 membres, il a droit à un délégué par chaque 25 membres. Ainsi un cercle se composant de 50 membres a droit à 2 délégués, de 75 membres, il a droit à 3 et ainsi de suite.

Le Secrétariat général adresse actuellement à Messieurs les Secrétaires de cercle, le nombre de cartes auquel chacun des Cercles a droit, en les priant de bien vouloir les remplir aussitôt que possible, les signer, les faire signer par le Président, les remettre aux délégués en même temps, nous adresser les noms de ces Messieurs.

Cette carte doit être conservée avec soin et être présentée à l'ouverture du Congrès, au Comité des Lettres de Créance. Il sera remis au délégué une autre carte personnelle démontrant ses fonctions et ses droits à prendre part aux votes, s'il y a lieu.

Cette année, à notre Congrès, il y aura des questions très importantes à discuter, nous pourrions même dire que les intérêts vitaux de notre Association seront mis en jeu, il est indispensable que tous les Cercles envoient leurs délégués; il est plus nécessaire que jamais que nous resserriions nos rangs et que nous soyons unis.

Nous nous permettons d'adresser ce nouvel appel à tous nos Cercles, afin que l'assistance soit aussi nombreuse que possible, tous, nous devons rester plus unis que jamais pour assurer la défense de nos intérêts, la classe agricole traverse une crise très grave; est-ce le moment de perdre courage et de manquer de confiance en l'avenir, pour notre part, nous ne le croyons pas.

Dieu, le Maître Suprême, viendra à notre secours et l'Union Catholique des Cultivateurs espère tout de sa bonté; soutenue par sa foi et marchant selon les directives de l'Eglise Catholique, elle sortira grande de l'épreuve et elle suivra sa marche en avant pour le progrès de l'Agriculture et l'avantage de la classe agricole.

Pour cela, il faut que tous nous mettions notre confiance en Dieu, que nous continuions à marcher la main dans la main et que nous ne nous laissions détourner de notre devoir pour aucune considération, c'est la clef du succès, ce que nous avons le droit d'escompter pour l'avenir.

Délégués, soyez tous présents à notre Congrès; membres de Cercles qui pourrez y assister, le meilleur accueil vous est assuré, plus nous serons nombreux, plus nous serons forts et plus nos résolutions auront de valeur auprès des autorités.

Vive l'Agriculture! Vive la classe agricole! Vive l'U. C. C.

R. M. P.

(A) AUMONIER, (D) DIRECTEURS
(S) SECRETAIRES

Diocèse de Chicoutimi :

Chicoutimi- Nord :
(A) Abbé Lucien SAVARD, Mistassini
(D) M. Antoine RIVERIN, Chicoutimi
(S) M. Ursin GOBEL, Chicoutimi

Chicoutimi- Sud :
(A) Abbé Jos.-C. TREMBLAY, Curé,
Les Eboulements
(D) M. Adjuitor BHERER, La Malbaie
(S) M. G. TREMBLAY, Les Eboulements

Diocèse de Gaspé :

(D) Abbé C.-E. PLOURDE, St-Elzéar, Bon.

Diocèse de Haileybury :

Abitibi :

(A) Abbé A. MEUNIER, Curé La Reine
(D) M. D. NAUD, La Sarre
(S) M. Gaston ROBERGE, N. P., Amos

Témiscamingue :

(A) Abbé André MOUTTET, Curé, Saint-
Bruno de Guigues
(D) M. Jos COTNOIR, St-Bruno de Guigues
(S) M. Georges LEFORT, Ville-Marie

Diocèse de Joliette :

(A) Chanoine M. CLERMONT, Curé, Saint-
Barthélémy

(D) M. Arthur VALOIS, Saint-Barthélémy
(S) Abbé Donat HENAU, vicaire, Saint-
Barthélémy

Diocèse de Mont-Laurier :

(A) Abbé J. L. A. GENIER, Curé, St-Faustin
(D) M. F. DESJARDINS, L'Annonciation

Diocèse de Montréal :

(D) M. Félix ROCHELEAU, Ste-Dorothée
(D) M. A. LANGLOIS, St-Jean

Diocèse de Nicolet :

(A) Abbé Edgar LAFOREST, Evêché
(D) M. A. ROUSSEAU, La Baie du Febvre
(S) Abbé Alphé TAILLON, Evêché



Président-général : ALDERIC LALONDE, Rigaud.

Aumônier général : R. P. LEON LEBEL, s.j., Montréal

1er Vice-Président :

ALBERT RIOUX, L.Sc.A.,
Sayabec.

2e Vice-Président :

ABEL MARION,
Sainte-Hedwige

Secrétaire-général :

PAUL BOUCHER, L.Sc.S.,
Boucherville.

Rédacteur :

RAYMOND-M. PUCET,
Montréal

Conseillers juridiques :

Me WILFRID GUERIN, N. P. Me CHS-HENRI LALONDE, C. R.

(A) AUMONIER, (D) DIRECTEURS
(S) SECRETAIRES

Diocèse d'Ottawa :

(A) Abbé R. GLAUDE, Curé, Gatineau
(D) M. D.-J. PREGENT, Lefavre, Ont.
(D) M. Albert LAMARCHE, Lachute

Diocèse de Québec :

Québec-Nord :

(A) Abbé J. P. CHALIFOUR, Curé, N. D.
des Anges

(D) M. ALFRED HARDY, St-Basile
(S) M. Edouard VERREAULT, St-Léonard

Québec-Sud :

(A) Abbé P. GRONDIN, Collège de Lévis
(D) M. Georges DROUIN, St-Honoré de
Beauce

(S) M. A. CHAMPAGNE, St-Honoré, Beauce
Québec-Est :
(D) M. Louis COUILLARD, St-Pierre de
Montmagny

Diocèse de Rimouski :

(A) Mgr J. A. VERREAU, Curé, Isle Verte
(D) M. Mathias D'AMOURS, Trois-Pistoles
(S) Abbé Alf. BERUBE, Trois-Pistoles

Diocèse de Sherbrooke :

(D) M. Philippe LAROCHE, St-Camille de
Wolfe

Diocèse de Saint-Hyacinthe :

(A) Abbé G. SPENARD, Evêché de Saint-
Hyacinthe
(D) M. Alexis BEAUREGARD, Ste-Hélène
(Bagot)
(S) X

Diocèse de Trois-Rivières :

(A) Abbé Ernest JACOB, Yamachiche
(D) M. Tancrède GOYETTE, Saint-Luc

Diocèse de Valleyfield :

(A) Chanoine Oscar BISSONNETTE, Curé,
St-Stanislas de Kostka
(D) M. J. F. PRUD'HOMME, Ste-Philomène

A NOS SECRETAIRES

Nous remarquons que le "Paysan", organe officiel hebdomadaire de la "Ligue des Paysans" de Belgique, publie, chaque semaine, une liste des assemblées des cercles locaux de cette Association.

La Terre de Chez Nous ne devrait-elle pas rendre aux cercles de notre Société le même service ? A cause de circonstances fortuites, les assemblées de nos cercles paroissiaux ont lieu à des dates différentes. Selon des habitudes locales, elles sont convoquées du haut de la chaire ou à la porte de l'église. N'y aurait-il pas avantage cependant d'annoncer ces assemblées, huit jours d'avance, en indiquant le programme dans la Terre de Chez Nous ? Notre journal, croyons-nous y gagnerait à consacrer une colonne à ces convocations.

Nous avons le plaisir d'inviter nos secrétaires locaux à nous communiquer la date des assemblées de leur cercle ou syndicat, de telle sorte que nous recevions cet avis le plus tard le lundi de la semaine au cours de laquelle il doit paraître dans notre journal.

REUNION DE CERCLE

Martinville (COMPTON)

Le 28 octobre, heure et lieu habituels.

SAINT-EDMOND
(Drummond)

A une assemblée tenue à Saint-Edmond le 4 octobre 1931, étaient présents un bon nombre de membres.

Il a été proposé par M. Octave Houle, secondé par M. Francis Béliveau, que M. Joseph Joyal, soit délégué officiel au Congrès diocésain qui sera tenu à Nicolet le 6 octobre prochain.

Il a été proposé par M. Joseph Gélinas, secondé par M. Arthur Joyal, qu'un comité de trois membres dans la personne de MM. Joseph Joyal, Alfred Parent et Octave Houle, étudie et réponde au questionnaire, aidé de notre aumônier, M. l'abbé Hervé Lemaire.

Egalement proposé par M. Hormidas Gosselin, secondé par M. Arthur Joyal qu'une piastre soit remise aux membres qui renouvelleront la contribution pour l'année 1931-32.

Joseph JOYAL, sec.

SAINT-MONIQUE
(Nicolet)

Copie d'une résolution passée le 7 juillet 1931, résolution concernant les produits de la Province de Québec.

Considérant qu'il y a beaucoup de produits venant de l'étranger et faisant concurrence à nos produits, il a été proposé par MM. Charles Edouard St-Germain, appuyé par M. Antonio René, que l'honorable Godbout, Ministre de l'Agriculture, entreprenne une campagne de propagande en faveur des produits de la Province de Québec, et que copie de cette résolution soit envoyée au bureau central de l'U. C. C.

J. H. Rousseau, sec.

N.-D. LATERRIERE
(Chicoutimi)

A une assemblée annuelle tenue au lieu des séances ordinaires sont présents : MM. Thomas Louis Gauthier, président, Alfred Bouchard, vice-président, Ludger Munger, Philippe Tremblay, Xavier Girard, directeurs, et une bonne assistance des membres.

Après la lecture du compte-rendu de l'année finissante, M. le président prend la parole et nous entretient sur la nécessité de l'union. Quoique les temps soient difficiles, il faut à tout prix, dit-il, trouver 200 membres pour l'union.

Le bureau de direction est ensuite nommé comme suit : Président : M. Thomas Ls Gauthier, Vice-Président : M. Alfred Bouchard, Directeurs : MM. Philippe Tremblay, Philippe Girard, William Pednault, Aimé Potvin, Napoléon Bédard, Secrétaire : M. Guy Lavoie, Alfred.

Le Comité de Surveillance fut réélu comme suit : Arthur Gilbert, Eug. Lavoie, Téléphore Arnel St-Gelais.

Un nouveau membre, dans la personne de M. Gauthier, et dix anciens ont payé leur contribution pour la nouvelle année.

Après différentes discussions, l'assemblée s'est close et la prochaine réunion est fixée au 2 novembre.

Eug. Lavoie ALFRED, sec.-
gérant.

WEEDON (Wolfe)

2 octobre 1931.

L'assemblée générale du cercle de l'U. C. C. de Weedon au lieu ordinaire, sous la présidence de M. Arthur Patry, suivit l'ordre suivant :

Ouverture de l'assemblée par la prière, lecture du procès-verbal

de la dernière assemblée, lecture de la correspondance, étude du questionnaire par les membres et réponses faites par le secrétaire, renouvellement des contributions et élection du bureau de direction.

Il fut proposé par M. Arthur Leroux, appuyé par M. Ulric Dulude, que les membres du bureau de direction sortant de charge soient réélus. Accepté à l'unanimité.

Président : M. Arthur Patry, Vice-Président : M. Louis Fontaine, Directeurs : MM. F. L. Bailargeon, Gédéon Grégoire, Thomas Breton, Ferd. Pépin, Elzéar Palardy, Aumônier : M. le Chanoine S. Gervais, Secrétaire : M. J. S. Fontaine.

Il fut proposé par le secrétaire et accepté par tous les membres que la date de l'échéance de chaque membre soit inscrite sur la bande du journal ;

Il fut proposé que l'U. C. C. fasse les démarches nécessaires auprès du gouvernement provincial pour avoir un crédit agricole "opérant" et à un taux le plus bas possible ;

Une prime sur le beurre et sur le fromage ;

L'électricité à meilleur marché ;

Une réduction des licences d'automobile ;

Des écoles paroissiales d'agriculture ;

Les mêmes octrois aux Syndicats de l'U. C. C., tels qu'ils existent actuellement, sans capital payé et sans affiliation à la Fédération, que ceux accordés aux Coopératives ;

La réduction du tarif des professionnels au niveau du revenu des cultivateurs ;

Le respect de la loi dominicale.

Il fut aussi proposé que l'U. C. C. réclame du gouvernement fédéral :

Le rappel de la loi des faillites ;

Un tarif saisonnier ;

La suppression de toute immigration subventionnée.

Il est proposé que tous les délégués du diocèse de Sherbrooke au Congrès général annuel, se réunissent pour la discussion, et si possible, la fondation de l'Union régionale de l'U. C. C. du diocèse de Sherbrooke.

M. le Chanoine S. Gervais est proposé pour assister, comme délégué, au congrès annuel à Montréal.

J. S. FONTAINE, sec.

HAM NORD (Wolfe)

Mercredi le 30 septembre, le Cercle de l'U. C. C. de la Paroisse de Ham-Nord a tenu une assemblée de ses membres et de tous les cultivateurs de la paroisse, sous la présidence de M. Alcide Labrecque. Etaient présents : M. l'Aumônier, M. l'abbé J. E. Lemire, notre agronome et son assistant, M. Boutin, M. Fleury, inspecteur du contrôle laitier pour la région, et un auditoire des plus nombreux.

M. l'Aumônier ouvrit la séance en souhaitant la bienvenue aux personnages ci-haut mentionnés, puis il remercia messieurs les cultivateurs de s'être généreusement rendus à son appel.

M. l'Aumônier présenta M. Boutin. Ce dernier nous entretint sur le chaulage des terres. Cette question ne doit étonner personne, dit-il, parce qu'on en parle depuis 1,100 avant Jésus-Christ. On emploie la chaux, surtout pour les légumineuses, ses effets sont de neutraliser l'acidité du sol. Si l'on épand de la chaux sur une terre glaise, le sol s'égouttera plus facilement. La chaux mêlée aux terres légères rend le sol plus compact. La chaux a encore pour effet de protéger la récolte contre un bon nombre de maladies et de détruire quantité d'insectes. Pour appuyer ce qu'il vient de nous exposer, M. Boutin nous fit part des fameux résultats obtenus sur certaines fermes d'expérimentation.

M. Fleury nous arrive avec un sujet qui n'est pas tout à fait étrange aux cultivateurs de Ham-Nord. Je veux parler du contrôle laitier. Ce n'est autre chose que la comptabilité à l'étable, dit notre conférencier. A quoi bon contrôler les vaches, diront certains routiniers ? Deux choses vont de pair avec le contrôle laitier : ce sont le choix d'un bon reproducteur et l'alimentation rationnelle du troupeau laitier.

Notre dévoué agronome, M. J. E. Lemire, veut bien nous faire part des nouvelles lois qui intéressent les cultivateurs. Ce sont : la tuberculisation des troupeaux ; l'achat des agneaux reproducteurs ; l'achat des engrais chimiques. Ce sont des sujets très importants pour ceux qui veulent bénéficier des avantages que le Ministère de l'Agriculture accorde.

Les paroles de M. l'agronome furent très bien comprises, parce qu'il a réussi à former un groupement pour ce qui concerne la tuberculisation du troupeau et un autre sur l'achat des agneaux reproducteurs.

M. l'Aumônier voulut bien nous parler des avantages de l'Union pour les cultivateurs. Espérons que nos cultivateurs ont bien compris et qu'ils ne tarderont pas à s'enrôler sous la bannière de l'U. C. C.

Georges-Henri CARRIER,
secrétaire.

LA REINE (Abitibi)

A une assemblée régulière tenue au lieu ordinaire sous la présidence de M. Art. Doire, étaient présents : MM. l'Aumônier, Alphée Richard, X. Jacob, Jôs. Brouillette, Jos. Thibeau, directeurs.

L'assemblée débuta par la prière à saint Isidore, puis la lecture des délibérations de l'assemblée précédente et celle du "Guide".

On procéda ensuite à l'élection du bureau de direction. Il fut proposé par M. Jos. Desrochers, secondé par M. Louis Sauvageau, que M. Ovila Bastien soit nommé président de l'assemblée.

Proposé par M. Jos Desrochers, secondé par M. Mastale Souldard que les membres du bureau actuel soient tous maintenus en fonction. Adopté à l'unanimité. Ovila BASTIEN, sec.

SAINT-EULALIE
(Nicolet)

Jeudi, le 8 octobre, le cercle de l'U. C. C. de la paroisse de Ste-Eulalie de Nicolet a tenu une assemblée mensuelle de ses membres et de plusieurs cultivateurs de la paroisse, sous la présidence de M. Jos. Hébert.

Etaient présents M. l'Aumônier, l'abbé Demers, MM. Reynaldo Deshaies, vice-président, Colbert Pellerin et Elphège Doucet, directeurs.

Cette réunion s'ouvrit par la prière récitée par M. l'Aumônier. Lecture des minutes de l'assemblée précédente fut faite par le secrétaire. Le rapport fut adopté.

M. l'Aumônier nous expliqua les avantages qu'il y aurait à vendre les patates en coopération. Il nous parla aussi du congrès diocésain qu'il y eut à Nicolet.

(Suite à la page 37)

NOS SECRETAIRES



M. Firmin LETOURNEAU
BIOGRAPHIE

Le premier secrétaire général de l'U. C. C. est né à Mont-Louis, comté de Gaspé. A l'âge de quinze ans, il partait pour l'Ecole d'Agriculture d'Oka. C'était en 1906. En 1908, l'Ecole d'Agriculture d'Oka organisa son cours scientifique de quatre ans et devint la faculté d'agriculture de l'Université de Montréal (Université Laval, section de Montréal, alors). Le jeune Firmin jugea qu'il n'était pas assez instruit pour entreprendre un cours scientifique d'agriculture. Il entra à l'Ecole Normale de Québec. Il en sortit avec son diplôme d'étude supérieure en 1912. Il retourna à Oka. En 1915, il était reçu bachelier en sciences agricoles. Désireux de se spécialiser en entomologie et en pathologie végétale, M. Létourneau alla au Collège d'Agriculture de Guelph, Ontario. Il y connut Ponton, et ainsi se noua une amitié qui ne devait pas se démentir.

A son retour, il fut nommé professeur d'entomologie et de pathologie à l'Institut Agricole d'Oka, son alma mater. Il contribua à faire nommer son ami Ponton, professeur à la même institution.

En 1921, M. Létourneau démissionna comme professeur pour organiser avec Ponton toujours et d'autres amis, la compagnie qui acheta le "Bulletin des Agriculteurs". Il devint rédacteur du journal et mena les batailles que l'on sait.

M. Létourneau contribua à l'organisation du congrès agricole de 1924 et à la fondation de l'U. C. C. Nous nous rappelons avoir rencontré l'ami Létourneau pour la première fois, comme d'ailleurs son successeur au Secrétariat : M. Donat Noiseux, à cette réunion préliminaire au Congrès des 43 cultivateurs désireux de fonder l'U. C. C. le 14 juin 1924.

Ouvrier de la première heure, M. Létourneau fut le premier secrétaire de l'U. C. C., poste qu'il occupa jusqu'en 1926. Il sonna, lui aussi, avec Ponton, le réveil agricole dans la province.

En 1929, M. Létourneau salua le programme Perron comme une victoire. Ce changement de régime lui permit de retourner à Oka comme professeur. Il y revenait avec un diplôme nouveau. Il avait suivi les cours de l'Ecole des Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal et il avait été reçu, en 1925, licencié en sciences sociales, économiques et politiques. L'Institut Agricole d'Oka lui confia alors ses cours d'économie politique, de législation rurale, de géographie agricole, de composition française et de journalisme agricole.

M. F. Létourneau est encore célibataire. Nous lui souhaitons qu'il se reconnaisse quelques années au moins avant de mourir !



M. DONAT-C. NOISEUX
BIOGRAPHIE

M. Donat-C. Noiseux fut le deuxième Secrétaire-général de l'U. C. C. à St-Jean-Baptiste de Rouville. M. Noiseux, après un cours commercial brillant au collège de St-Césaire, revint sur la ferme de son père qu'il seconda de son mieux pendant 8 ans.

Très jeune, il s'intéressa à l'organisation agricole et dès 1924, il se faisait déjà remarquer par quelques écrits en tribune libre au "Bulletin des Agriculteurs". Cela lui valut d'être des 43 précurseurs qui le 14 juin 1924 convinrent de la nécessité d'une Association professionnelle de nos agriculteurs. Des amis le proposèrent même, en cette circonstance, comme directeur du Comité d'Organisation, mais M. Noiseux s'effaça.

M. Noiseux était certes bien inspiré puisque son père M. C. E. Noiseux, fut de ceux qui s'occupèrent activement de l'organisation de notre congrès d'octobre 1924. Délégué à ce congrès, M. Noiseux, père, fut membre du Comité des Résolutions diverses. Plus tard il fut premier président du cercle de l'U. C. C. de St-Jean-Baptiste et s'est maintes fois distingué parmi les membres les plus actifs de notre Association.

A l'exemple du père, le fils fut appelé à jouer un rôle prépondérant dans notre mouvement. C'est vers Donat-C. Noiseux, bien que celui-ci ne fut âgé que de 25 ans, que se tournèrent les Directeurs de l'U. C. C., lorsque, au déclin de 1926, il fallut trouver un nouveau secrétaire pour l'Union, pour remplacer M. Firmin Létourneau. En janvier 1928, il entra en fonction et pendant un an, les membres de l'U. C. C. ont été à même d'apprécier son dévouement, son énergie et son esprit de travail au service de la cause qui lui est toujours chère.

C'est M. Noiseux qui rédigea, deux fois la semaine, "La Terre de Chez Nous" de 1927, cette chronique que le "Devoir" nous consacrait alors. Dans le numéro du 3 février 1927, nous lisons sous la signature de M. Noiseux :

"Habitué à vivre dans une paisible paroisse de campagne, je voulais y rester toujours ! Attaché au clocher paroissial et à la terre paternelle par tous ces liens profonds et mystérieux, qui ne se définissent pas et que seul peut comprendre le cultivateur chassé de chez lui ou obligé de tout quitter, je préférerais à tout ma carrière déjà commencée. Peu soucieux d'assumer des responsabilités plus lourdes, je n'avais qu'une ambition, qu'un seul

désir : pouvoir rester fidèle à la terre canadienne trop délaissée, et je me sentais heureux à la chaleur du foyer familial. S'il suffisait de savoir où est son bonheur pour le posséder toujours, la vie serait belle à vivre ; mais souvent il y a dans la vie intime d'un chacun, des circonstances et des événements qui nous forcent à prendre une orientation nouvelle."

En janvier 1928, N. Noiseux devenait rédacteur au "Devoir" ; pendant deux ans il fut attaché à ce journal, à titre de chroniqueur agricole. En janvier 1930, après la mort de M. J. N. Ponton, l'initiateur et l'organisateur de l'U. C. C., il fut chargé de la rédaction du "Bulletin des Agriculteurs", poste qu'il occupe encore aujourd'hui.

Certes M. Noiseux a un programme qui l'honore. Qu'on nous permette cette dernière citation : "Quant à moi, je traiterai les questions agricoles modérément mais fermement. Je me dois à la classe agricole dont les besoins sont si grands. J'ai le devoir de prendre la défense des droits et des intérêts de mes frères agriculteurs et je les défendrai envers et contre tous ; je viserais droit au but : tant pis pour ceux, petits ou grands, qui passeront dans la ligne du tir. Ceux qui seraient peut-être tentés de méconnaître ou de mépriser les droits légitimes des travailleurs du sol, je dirai : "Halte-là, vous viendrez jusqu'ici mais vous n'irez pas plus loin !"

Et voilà un autre chef agricole sorti du beau comté de Rouville !

Notre Secrétariat

Qu'il nous soit permis à la suite de la publication de la biographie des trois hommes dévoués qui ont rendu, à titre de secrétaire, de grands services à l'U. C. C., d'ajouter quelques mots concernant notre Secrétariat général.

De juin 1924 à novembre de la même année M. Paul Boucher fut le secrétaire du Comité d'organisation.

A cette époque et jusqu'à janvier 1927, le siège du Secrétariat fut au "Bulletin des Agriculteurs", 3 Est, rue Notre-Dame.

De janvier 1927 à février 1929, il fut installé dans l'édifice du "Devoir", 430 Est, rue Notre-Dame.

Depuis cette époque, il se trouve dans l'édifice des Syndicats Catholiques et Nationaux, 1231 Est, Demontigny, coin Beaudry.

C'est à cette date que M. Paul Boucher a pris charge du Secrétariat général. Nous ne ferons pas l'injure à nos lecteurs de donner ici le résumé des activités de M. Boucher, tous les membres de l'U. C. C. le voient à l'oeuvre tous les jours, son dévouement à la cause égale sa compétence, c'est tout dire.

Très versé dans les questions sociales, licencié en sciences sociales, M. Paul Boucher appartient à plusieurs organisations très en vue de Montréal, entre autres "heureux âge", à l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française dont il est membre du Comité.

Il s'intéresse à tant de choses qu'il nous fait remarquer que nous en avons écrit assez sur son compte, nous nous inclinons à regret.

R. M. P.



M. OSCAR GATINEAU
BIOGRAPHIE

M. Oscar Gatineau, cultivateur à St-Nazaire, comté de Bagot, est né le 2 novembre 1883. Ancien vice-président, ancien secrétaire-général, il fut un ouvrier de la première heure, un de ceux qui travaillèrent au premier rang, aux temps héroïques de l'U. C. C.

Vous vous rappelez ce temps où les cultivateurs obéissant aux appels de MM. Ponton et Barré s'enrôlaient en masse dans l'union professionnelle. M. Gatineau faisait partie de ce groupe d'hommes mis à la tête d'une organisation jeune à laquelle on demandait de faire vite de grandes choses.

Si des conquêtes se font quelquefois par une simple parade de troupes, elles sont ordinairement le fruit du courage et de l'endurance des soldats, de la science des chefs.

Il n'est pas besoin d'expliquer en quoi la tâche se trouva lourde pour nos chefs d'alors. Ils se mirent cependant avec ardeur à l'oeuvre pour répandre l'Union, se faire la main à l'action publique et préparer la réussite de projets importants.

Un de ces projets fut de doter l'U. C. C. d'un journal à elle en propre. M. Gatineau s'employa avec force à le mener à bonne fin... et "La Terre de Chez" parut pour propager et défendre l'U. C. C. M. Gatineau a vu juste, ce journal est, pour nous servir, une force qui grandit à mesure que lui vient l'expérience et que se précisent les objectifs du syndicalisme agricole d'ici.

Dans toutes les initiatives de l'U. C. C. au temps où M. Gatineau y occupa des charges, une large part de mérite lui revient. Il avait des idées personnelles, de l'allant, de la ténacité. Il ne se trouva pas toujours avec les gros bataillons, c'est le propre de ceux qui battent la marche ; s'il eut été avec la foule, il n'aurait pas été à l'avant, il aurait suivi.

M. Gatineau servit plusieurs années l'U. C. C. en des postes de confiance. Il présenta une étude sur le prêt agricole au congrès de Québec en 1924. Directeur de l'U. C. C. en 1926, Vice-Président en 1927. Secrétaire général en 1928, il donna un travail remarquable sur la question du crédit agricole au cours de la semaine sociale à St-Hyacinthe, il rédigea aussi avec talent la page de l'U. C. C. au "Devoir". Il est resté un membre dévoué de l'U. C. C. et un homme de bon conseil pour les nombreux amis qu'il s'y est fait.

Alexis BEAUREGARD.

(Suite de la page 36)

M. le Secrétaire donna les comptes de l'année 1930. Le cercle a acheté durant l'année pour \$1,650 d'engrais chimiques, de bouillie bordelaise.

L'assemblée et les membres de l'Union procédèrent ensuite à l'élection pour réélire un président et des directeurs. M. Jos. Hébert fut réélu comme président et M. Reynaldo Deshaies comme vice-président et MM. Elphège Doucet, Colbert Pellerin, Willie Lemay, Henry Paquet, Donat Bergeron, directeurs, et Herman Camirand fut réélu secrétaire.

Après l'élection du bureau de direction on passa à l'étude du questionnaire. Trois conférenciers furent nommés pour la prochaine séance : ce sont MM. Reynaldo Deshaies, vice-président qui nous donnera une instruction sur la maladie des patates. Charles Désilets sur l'Achat Chez Nous et Arthur Bergeron nous parlera de l'Alimentation du troupeau laitier.

L'assemblée se termina à une heure assez avancée.

Herman CAMIRAND, sec.

DEMANDE A NOS ABONNES

Messieurs nos abonnés qui auraient des numéros de "La Terre de Chez Nous" des 18 mars, 3 juin, 10 juin et 24 juin et qui pourraient en disposer, sont priés de bien vouloir nous en faire l'envoi, nous les en remercions à l'avance.

Le Secrétaire.

SAINT-ARSENE (Témiscouata)

L'assemblée du cercle fut tenue le 4 octobre, sous la présidence de M. Florian Larochelle, M. Alfred Rioux, président, étant absent, une trentaine de membres étaient présents.

M. l'abbé Ernest Santerre, aumônier, a développé le sujet de la nécessité de la Coopération par l'U. C. C. et l'importance de la vie d'un cercle.

M. Gustave Dionne a donné un travail établissant si l'union de la Coopération Fédérée avec l'U. C. C. était possible et désirable.

Ont pris part à la discussion : M. le Curé Santerre, Arsène Choinard, Adélard Lebel, Louis Bossé et Geo. Bérubé.

Les autres sujets étudiés et discutés furent : Les Cours-à-Domicile, Consultations légales, le "Guide", le Congrès et le Travail de Propagande.

M. H. Saindon, secrétaire, a donné sa démission de secrétaire, ses nombreuses occupations ne lui permettant pas de s'occuper activement de cette fonction.

La prochaine assemblée est fixée au 25 novembre et M. l'Aumônier traitera "Lendemain de Congrès, Visions d'avenir", sujet très intéressant qui ne manquera d'attirer tous les membres du Cercle.

Alonzo GAGNON, sec.

PAGE FEMININE

SOUS LA DIRECTION D'ATALA

CONGRES AGRICOLE QUI SERA TENU A MONTREAL

les 11 et 12 novembre 1931

Considérant la crise financière qui sévit actuellement au pays, l'Administration de "La Terre de Chez Nous", n'a pas cru devoir, cette année, voter aucun montant pour une réception officielle aux dames qui désireraient assister à ces Assises prochaines de l'U.C.C. Ces Messieurs du Comité Exécutif du Congrès n'en invitent pas moins cordialement, par mon entremise, toutes ces dames, épouses, mères, soeurs et fiancées des membres de leur Association d'assister à toutes les séances délibératives et récréatives inscrites au programme de ces deux journées du Congrès. Elles y trouveront matière à les intéresser grandement.

En ma qualité de directrice de la page féminine de "La Terre de Chez Nous", je me ferai un devoir en même temps qu'un plaisir d'y rencontrer les dames déjà connues, et aussi les autres, toutes celles enfin auxquelles notre page du foyer offre un certain intérêt, réconfort et agrément. L'on me reconnaîtra à mon insigne de "Rédactrice" que je porterai ce jour-là.

Donc, sincère bienvenue à vous toutes, Mesdames, qui désirez venir au Congrès en accompagnant les membres délégués ou non du prochain Congrès Agricole de novembre 1931.

ATALA.

L'épreuve de l'amour

Lorsque deux âmes sont attirées l'une par l'autre, elles montent tout naturellement d'un élan commun vers des cimes radieuses; le voile qui les séparait est soudain tiré; elles se voient, elles se comprennent, elles se pénètrent, l'éblouissement de cette révélation les subjugue, une joie ineffable les inonde, la solitude morale n'est plus pour elles, leur existence prend un but; chacune éprouve le besoin de se donner sans réserve, les inquiétudes et les incertitudes qui les agitaient, auparavant dans la recherche du bonheur, s'apaisent, elles se sentent fixées.

Cette harmonieuse entente contient tout ce qui peut nous exalter; ce n'est pas seulement l'émotion d'une tendresse immense partagée, c'est aussi la douce fierté d'être élu; un de nos semblables nous a choisis, préféré, ayant fait sonner le cristal de notre âme, il le trouve à l'unisson de son âme, il nous déclare nécessaire à sa félicité, c'est le plus bel hommage qui soit, il nous enveloppe délicieusement.

La source d'une telle joie semble intarissable, l'éternité heureuse s'offre à nos yeux ravis, la vie devient légère, facile, ensoleillée.

La succession de ces heures bénies forme un chapelet précieux:

Les âmes tendres se plaisent à égrener, dans leur mémoire, ce rosaire de joies intimes que le souvenir fait sans cesse présentes et sans cesse renaissantes.

Qu'y a-t-il de plus suave que de refaire à nouveau le doux chemin avec une émotion pieuse?

Mais hélas! au bout de chaque rosaire, qu'il soit d'argent, ou de nacre, ou de perle, ou d'humbles grains noirs cueillis à la haie du chemin.

Une croix suspendue, à chaque affection une souffrance est réservée, la sépara-

tion, les malentendus, le soupçon, la froideur, la trahison viennent nous déchirer, transformer notre joie en douleur, multiplier à l'infini les aiguillons du désespoir.

C'est alors, seulement, que se révèle la force de notre tendresse. Jusque-là, que savions-nous de sa solidité? elle nous donnait le bonheur, elle mettait une lumière sur notre chemin, sa mélodie nous berçait délicieusement, pourquoi donc y aurions-nous renoncé?

Maintenant ce sont des larmes que cette tendresse nous fait verser, la douce lumière s'est éteinte, nous marchons dans les troublantes ténèbres de l'angoisse.

Si notre cœur consentait à se détacher de l'être par lequel il souffre, il serait délivré de ses tortures; c'est là l'épreuve de notre sentiment; résistera-t-il à notre besoin d'éviter la souffrance? Si, tenant plus à lui qu'à notre bonheur même, nous voulons le garder malgré la peine qu'il nous inflige, si nous baissons cette croix avec patience et joie, nous saurons alors, véritablement, ce que c'est qu'aimer. L'être qui nous est cher ne l'est plus pour le bonheur qu'il nous donne, il l'est pour lui-même.

Dans la félicité, notre affection pouvait n'être qu'une forme sentimentale plus qu'une croix, nous sommes sûrs de sa noblesse et de sa générosité; le creuset de la souffrance a révélé le prix du métal dont elle est faite.

Que de fois n'avons-nous pas succombé devant cette épreuve! Nous étions fiers jusqu'à la témérité d'un sentiment que nous proclamions éternel; nous nous vantions d'avoir donné notre cœur pour toujours; puis, la douleur venue, nous avons renié notre affection, nous l'avons éloignée de nous comme un calice trop amer, révélant ainsi la faiblesse de cette affection et sa fragilité.

Pour une chambre

Voulez-vous avoir une chambre très moderne et cependant très simple, et qui sera en même temps un très charmant boudoir? Voici: Avez-vous un banal lit de fer, un lit cage? Vous l'appuiez au mur et ferez faire par un menuisier deux petites armoires étroites, sans porte, de la profondeur du lit, à chaque bout duquel elles seront collées. Une planche peinte, fixée au mur, réunira ces deux petits meubles. Sous cette planche, une tringle supportera un étroit rideau de cretonne qui cachera le mur; la même cretonne couvrira le lit devenu divan; et deux coussinets en même tissu, accrochés au pied et à la tête du lit cacheront les barreaux de fer. Une vignette serait peut-être nécessaire pour bien faire comprendre cet arrangement. Peut-être sera-t-il suffisant de vous expliquer que le lit ainsi encadré aura la forme d'un gros chesterfield qui aurait, à la place des bras, deux petits meubles. Au dessus, à un pied de la planche du dos, faites disposer un rayon de livres. Toutes ces boiseries seront peintes en gris-perle. Le divan sera sur-tout recouvert en cretonne rayée. Une cretonne blanche rayée de noir et d'une très fine ligne jaune serait originale. Pour fermer les petites armoires, je conseillerais des rideaux d'étamine jaune, brodés d'une branche de feuilles noires. Sur chaque petit meuble, une lampe; ou d'un côté une lampe, et de l'autre quelque jolie potiche: un vase en ruskin gros bleu ou jaune serait tout indiqué. Près de la fenêtre avec deux grands rideaux de tulle blanc uni, se croisant, et uniquement garnis d'un collier de perles noires pour l'embrasure. Les grands rideaux de chaque côté, tomberaient droits; ils seraient assortis à ceux des petites armoires: des rideaux d'étamine jaune brodés d'une branche de feuilles noires. Au pied du petit fauteuil, un long coussin, semi cretonne, semi étamine. Une simple table à écrire émaillée gris compléterait cette chambre si elle est assez petite. Autrement, une armoire, dans le genre de la commode pour homme, dans les ameublements modernes, peinte en gris, meublerait davantage sans gêner l'apparence de boudoir. N'ayez que quelques gravures encadrées de noir. Le mur pourrait être tendu d'un papier gris très pâle. Sur un petit guéridon, une botte de chrysanthèmes jaunes dans un grand vase, compléterait l'arrangement. Et ces fleurs sont celles qui, artificielles, se rapprochent le plus de la nature.

Ne nous plaignons pas de la souffrance qui accompagne fatalement, un jour ou l'autre, toute tendresse, elle est nécessaire, c'est par elle, seulement, que nous pouvons connaître la sincérité de notre sentiment, en mesurer le prix; c'est la bonne épreuve, les coeurs mesquins et égoïstes en sortent vaincus, les coeurs aimants et généreux en sortent fortifiés.

LA CHUTE DES FEUILLES

Salut! bois couronnés d'un reste de verdure!
Feuillages jaunissants sur les gazons épars!
Salut, derniers beaux jours! le deuil de la nature
Convient à ma douleur et plaît à mes regards.

Je suis d'un pas rêveur le sentier solitaire,
J'aime à revoir encor, pour la dernière fois,
Ce soleil pâlisant dont la faible lumière
Perce à peine, à mes pieds, l'obscurité des bois.

Oui, dans ces jours d'automne où la nature expire,
A ses regards voilés je trouve plus d'attraits,
C'est l'adieu d'un ami, c'est le dernier sourire
Des lèvres que la mort va fermer pour jamais.

Ainsi prêt à quitter l'horizon de la vie,
Pleurant de mes longs jours l'espoir évanoui,
Je me retourne encore, et d'un regard d'envie
Je contemple ces biens dont je n'aurai pas joui.

Terre, soleil, vallons, belle et douce nature,
Je vous dois une larme aux bords de mon tombeau;
L'air est si parfumé! la lumière est si pure!
Aux regards d'un mourant, le soleil est si beau!

Je voudrais maintenant vider jusqu'à la lie
Ce calice mêlé de nectar et de fiel!
Au fond de cette coupe où je buvais la vie,
Peut-être restait-il une goutte de miel!

Peut-être l'avenir me gardait-il encore
Un retour de bonheur dont l'espoir est perdu!
Peut-être dans la foule, une âme que j'ignore
Aurait compris mon âme et m'aurait répondu!...

LAMARTINE.

Quelques recettes

Massepains

Dans un saladier mettez d'abord un livre de farine et $\frac{3}{4}$ de livre de cassonade, faites un trou pour y casser deux oeufs entiers; ajoutez une cuillerée à soupe de cannelle, quelques grains de bicarbonate de soude, cinquante amandes (mondées et coupées en petits morceaux), et enfin $\frac{1}{4}$ de livre de beurre fondu. Mélangez bien le tout, pétrissez avec la main. Lorsque la pâte est bien travaillée, faites-en des boudins et coupez des rondelles de la grosseur d'une pièce de nickel de cinq sous. Mettez ces rondelles sur des plaques de tôle et faites cuire à feu doux.

GATEAU AUX POMMES DIT HOLLANDAIS

2 tasses farine; 4 c. à table poudre à pâte; $\frac{3}{4}$ c. à thé sel; 2 c. à table sucre; 2 c. à table beurre ou saindoux; 1 oeuf; assez de lait pour bien mélanger. Mélanger ingrédients secs. A-

jouter saindoux, oeuf et lait. Placer dans une casserole pour que la pâte soit 1 pouce d'épais.

Couper en huit plusieurs pommes et placer les morceaux sur le côté la pointe enfoncée dans la pâte. Saupoudrer de sucre, de cannelle et de muscade. Pointiller de beurre et mettre au four.

PAIN DE MACARONI

Pour 6 personnes: $\frac{1}{4}$ de livre de macaroni, $\frac{1}{4}$ de gruyère rapée, 4 oeufs, $\frac{1}{4}$ de champignons, une tranche de jambon fumé coupée en menus morceaux, gros comme un petit oeuf de beurre.

Cuire le macaroni comme l'ordinaire. Y mélanger le fromage puis les jaunes d'oeufs, le jambon et les champignons, détaillés, et pour finir les blancs en neige. Beurrer et chapelurer un moule à pudding, y verser la composition. Cuire au bain-marie pendant une demi-heure. Servir avec une sauce tomate.

Économisez sur vos comptes d'épicerie hebdomadaires

Voici une source de nutrition supérieure dont vous pouvez bénéficier à moins de frais... des sirops délicieux et appétissants, qui assurent santé et énergie. Servez-en souvent à la place de desserts coûteux. Chez votre épicié

Servez

The CANADA STARCH CO. Limited, Montréal

SIROP CROWN BRAND
et **SIROP BENSON'S GOLDEN**



GRAND CONGRES DIOCESAIN DE L'U. C. C. A NICOLET

Le Congrès diocésain de l'U. C. C. de Nicolet tenait ses assises le 6 octobre dans la salle académique du Séminaire. Sous la paternelle direction de leurs pasteurs un millier de cultivateurs venus de tous les coins du diocèse répondit à l'invitation de leur aumônier M. l'abbé Edgar Laforest.

Nul doute que les échos de ces fêtes magnifiques tiendront longtemps en éveil les fils du sol et par les solides liens qui s'établissent entre les cœurs et par les résultats bienfaisants et pratiques qui nécessairement découlent de l'union des volontés.

Il est à espérer que l'exemple de coopération donné par ces congressistes fera surgir de nouveaux adeptes de l'U. C. C. pour leur profit personnel autant que pour l'intérêt général de la classe fondamentale.

Les organisateurs de la fête avaient compris qu'on ne pouvait mieux l'inaugurer qu'en confiant son succès à la divine Providence.

Il était de prime importance que le cultivateur habitué à la bénédiction de son curé sur ses travaux sentit au début de cette grave réunion la main du prêtre tracer encore une fois sur son noble front le signe vivificateur de la Croix.

Aux heures de péril le prêtre et l'homme des champs ont toujours lutté victorieusement pour la conservation de la race française sur le sol d'Amérique; un fluide mystérieux en mouvement constant d'un cœur à l'autre les a toujours fait se comprendre.

Dans la dépression actuelle ils ont encore confiance de triompher par leur union invincible du communisme envahisseur et du marasme économique; les autres classes ne voient pas moins d'un bon œil leur force dans l'union. Qu'ils soient assurés de leurs vœux les plus sincères de réussite!

Aussi le congrès devait-il s'ouvrir par une messe solennelle à la cathédrale; officiait M. le chanoine S. Poirier, curé de Princeville; le sermon de circonstance, une fort jolie pièce oratoire toute faite d'enseignements judicieux et pratiques, fut donné par M. l'abbé Paul Mayrand, curé de N. D. du Bon Conseil.

M. Mayrand, dont le beau talent oratoire est bien apprécié, n'a pas l'habitude de tromper ses auditoires. Chez lui, l'orateur et le théologien sont inséparables et se prêtent un perpétuel concours. Ce bel accord entre la parole et la pensée nous a valu aujourd'hui une fois de plus une instruction à la fois doctrinale, lumineuse et d'une haute portée sociale.

Elle était pour la classe du sol un résumé de leur vie d'agriculteurs chrétiens. L'orateur sacré inspira du passage de S. Mathieu (VI, 24-33), où N. S. nous met en garde contre les préoccupations excessives du corps et qui nous volent la seule préoccupation nécessaire, celle du salut de notre âme. Cet évangile contient des vérités bien consolantes. Il est rempli de tout ce qui peut nous exciter à la confiance envers Dieu si bon, dont l'œil est toujours ouvert sur nous. Est-il un sentiment plus doux, en est-il un plus raisonnable? Jésus commence par nous dire que nul ne peut servir deux maîtres...

Nous ne pouvons pas être à la fois à Dieu et à l'argent. Notre cœur à Dieu d'abord, et pour le reste n'allons pas nous inquiéter outre mesure. Celui qui nous a donné la vie, peut à plus forte raison nous donner la nourriture et le vêtement.

Prenons l'habitude de n'être jamais contrarié par le temps, qu'il fait. Quand on voit les choses suivant la foi, on pense qu'il fait toujours le temps que Dieu veut. Cherchons d'abord le royaume de Dieu, pratiquons la justice, la charité qui y conduisent, et tout le reste nous sera donné par surcroît. Ainsi travaillons à sauver notre âme, donnons aux affaires de ce monde la seule attention qu'elles demandent, pour le reste, jetons-nous dans le sein de Dieu et remettons tout entre ses mains.

A l'issue de la grand'messe, un photographe attend les congressistes devant la Cathédrale. Tous s'installent rapidement, et d'un geste circulaire, l'artiste les prend, le sourire aux lèvres.

imples et barbares du communisme sous toutes ses formes. Il nous parla aussi de "La Terre de Chez Nous" qui doit être vraiment le journal-directeur pour le cultivateur: "Ses résultats?" Il les a fait voir quand l'ex-ministre de l'agriculture Perron faisait entrer dans son manifeste célèbre la plupart des résolutions discutées et endossées par l'U. C. C. Le journal est vraiment le défenseur et le porte-parole du cultivateur. Octrois pour engrais chimiques, campagne de publicité pour l'achat des produits canadiens par le consommateur, rabais de 1% du taux des intérêts sur les prêts agricoles, etc., etc. A qui cela est-il dû? Sinon à la persévérante action du bon journal...

L'orateur énonça quelques items du programme unioniste, tels le prêt agricole à 2% et l'électricité à un taux convenable pour le cultivateur.

Cette conférence terminée on passa à la discussion des résolutions suivantes:

1. — Crédit agricole au plus bas taux possible;
2. — Ecole paroissiale d'agriculture;
3. — Entente entre la Coopérative Fédérée et l'U. C. C., pourvu que demeurent sauves la vie et le prestige de l'U. C. C. et que prédomine son autorité sur toutes les activités professionnelles;
4. — Recommandations: Rencontre de l'Union Catholique soit à l'avenir la réunion des conseils diocésains de l'U. C. C. en s'attribuant toutes les prérogatives reconnues au Congrès général actuel;
5. — Vœu exprimé: Ecole d'agriculture régionale à Nicolet accordée par le gouvernement provincial.

Toutes les résolutions du Congrès ont été adoptées à l'unanimité sauf la troisième rejetée sur division, la majorité étant contre la fusion.

On fit ensuite l'élection du Bureau de Direction qui donna les résultats suivants: Président: Alcide Rousseau, La Baie; Vice-Président: Pierre Perrault, Warwick; Directeurs: Elisée Beaulac, St-Grégoire; Olivier Verrier, St-David; Alfred Parent, St-Edmond; M. Hinse, Tingwick; Charles Trotter, Gentilly.

On se sépara à 5 h. 30 pour le souper.

A 8 heures p.m., grande séance publique dans la salle de réception du Séminaire. Dès 7 h. 30, une salle comble s'apprête à un regal oratoire.

On eut le plaisir d'entendre comme premier orateur de la soirée un homme toujours goûté des foules Mgr Camirand, Grand Vicaire du diocèse. Il nous exprima les regrets de Son Excellence l'évêque Brunault de Nicolet de ne pouvoir participer au Congrès. "Soyez fiers, s'écria l'orateur, d'être de l'U. C. C." Puis il démontra sa grande valeur sociale; inspira la confiance aux congressistes en disant que les prêtres sont avec eux pour prier; prêcha la réforme du capitalisme avec Léon XIII et Pie XI, demande de sévir contre le communisme.

Il termine son allocution en conseillant aux auditeurs de regarder vers Rome, quand ils voudront avoir la lumière sur les questions épineuses, quand ils voudront un moyen de soulager leurs misères. "Regardez vers Rome, dit l'orateur, comme autrefois les miséreux, les nobles, les grands, les puissants du moyen âge n'avaient crainte de le faire."

Le chœur de chant interprète ensuite "La marche des travailleurs".

Le conférencier suivant fut présenté par l'abbé Laforest dans la personne de M. J. C. Magnan, doyen des agronomes de la Province. M. Magnan est un orateur familial, populaire, captivant et très personnel. Il s'exprime dans une langue abondante, facile et variée. Son discours est tout pétillant d'esprit, de vues originales, inattendues mais toujours marquées au coin d'un esprit pratique et averti. En lui, s'allient parfaitement le théoricien habile et le praticien consommé. Aussi, son vaste auditoire l'écoute attentivement et ne lui ménage pas ses applaudissements. Il est particulièrement prisé par le petit peuple écolier, généralement friand d'esprit d'érudition et de nouveautés. Les écoliers n'oublieront pas de sitôt cet agriculteur-spécialiste qui conserve encore tous les charmes d'un collégien, en dépit de ses 40 ans.

M. Magnan nous entretint de l'enseignement agricole dans les écoles rurales: Il démarre sur

ce principe que théorie et pratique sont soeurs. Il expose que l'agriculture a besoin d'amélioration; que pour ce faire le service des agronomes est très important; qu'il faut avoir confiance dans l'union, bien que ce soit du nouveau pour les cultivateurs de s'unir. Il en vient alors à la nécessité de l'instruction chez la jeunesse de la classe agricole surtout: "Les deux cent mille jeunes gens qui à la prochaine génération remplaceront leurs pères sur les fermes sont-ils suffisamment instruits?" Le cultivateur est libre d'avancer ou de reculer; s'il veut avancer qu'il prenne les moyens radicaux et qu'il se souvienne de placer ses enfants au-dessus de toute préoccupation et de tout intérêt mesquin; qu'il se souvienne que l'Eglise et l'Etat ont leur place et leurs devoirs à l'égard des enfants; que par conséquent, il doit réclamer pour eux les cours agricoles paroissiaux.

"Maitre de l'école, maitre de l'avenir", conclut l'orateur.

Après quoi la chorale du Séminaire sous la direction de M. l'abbé Lucien Fontaine fait entendre le "Chant du forgeron".

De tous les députés invités à la fête seul présent M. Antonio Hélie, M. P. P., de la Baie du Febvre et président du syndicat coopératif de cette paroisse adresse la parole: Il demande aux cultivateurs de "s'occuper un peu plus de leurs affaires et de ne pas les laisser toutes régler par les autres; il leur suggère encore d'étudier la coopération dans leurs cercles paroissiaux et d'être davantage fidèles aux réunions de l'U. C. C.; en un mot qu'ils soient cultivateurs avant tout et par-dessus tout comme il l'est demeuré lui-même malgré sa nouvelle fonction de député du peuple."

La chorale revient au programme une dernière fois avec le "Chants canadiens harmonisés" d'Ernest Gagnon.

L'aumônier général de l'U. C. C., le Père Lebel, s.j., vient alors confirmer les assertions de M. Hélie et nous donner une idée du programme de l'U. C. C. et de ce qu'il escompte pour l'avenir. Un peu d'originalité imprévue devait se noter au programme quand le bon Père Lebel nous chanta une vieille chanson d'en bas de Québec (probablement son pays natal). Comme on le rappelle pour une nouvelle chanson, le Père Lebel offre quelques brochures sur les "Allocations familiales" d'après lui et s'exécute pendant la mise en vente.

Pour clore une journée si bien remplie, il appartenait au président général de tirer les conclusions et de donner en même temps quelques directives: "Comme l'U. C. C. fixe les prix du beurre et du fromage sur le marché, c'est une grave injustice pour les cultivateurs apathiques de bénéficier d'une chose sans y participer; de là l'importance d'entrer dans le mouvement." M. Lalonde termine en remerciant les congressistes et il leur dit qu'il compte le double de membres pour l'an prochain.

Le congrès est maintenant du passé, mais il est une semence pour l'avenir, une semence qui contient des germes de vie et de rénovation prospère pour l'agriculture.

Toutes nos félicitations à l'aumônier diocésain, M. l'abbé Edgar Laforest pour le dévouement qu'il a apporté à l'organisation de ce beau congrès. Le zèle éclairé et tenace qu'il déploie dans tout ce qu'il entreprend explique l'enthousiasme qu'il suscite et l'émulation qu'il entretient au sein de nos populations agricoles.

Paul-Emile CHASSE,
Elève de Physique.

L'OUVRIER ET LA LIBERTE DU TRAVAIL EN RUSSIE

Avec le "Plan Quinquennal" la situation des travailleurs et, en premier lieu, des ouvriers se trouva brusquement changée. Malgré un chômage considérable, l'industrie se ressentit du manque d'ouvriers qualifiés. En même temps l'aggravation générale des conditions de vie, provoquée par l'interdiction du commerce privé et par l'organisation déficiente du ravitaillement des villes et des régions ouvrières, fut la cause d'une énorme fluctuation des effectifs ouvriers dans l'industrie.

Ces deux causes obligèrent le gouvernement soviétique à prendre des mesures législatives pour régulariser le travail et forcer les ouvriers au travail.

En résumé, voici quelle est la situation soviétique en URSS, en ce qui concerne la liberté du travail: Un ouvrier, de même que tout autre "travailleur" (employé, ingénieur, technicien, maître d'école, professeur, médecin, etc.) 1o, est obligé de travailler.

2o, doit accepter n'importe quel travail dans n'importe quel lieu fixé par l'administration.

3o, est privé d'allocation de chômage, le chômage étant considéré en principe comme inadmissible en URSS.

4o, est privé du droit de changer de lieu de travail plus d'une fois par année.

5o, est puni de privation de salaire pendant 6 mois s'il quitte son travail sans autorisation.

Ces conditions de travail concordent tout à fait avec le système économique du plan qui règne depuis 3 années en URSS et qui est caractérisé par une réglementation et une régularisation dans toutes les branches de l'économie et dans la vie des citoyens soviétiques.

Le décret pour envoyer des spécialistes aider à la campagne d'ensemencement et le décret concernant le retour obligatoire dans les entreprises de transports des personnes qui y avaient travaillé précédemment sont des exemples typiques de l'obligation des citoyens soviétiques de se soumettre entièrement à toutes les mesures adoptées par le pouvoir, en ce qui concerne le travail.

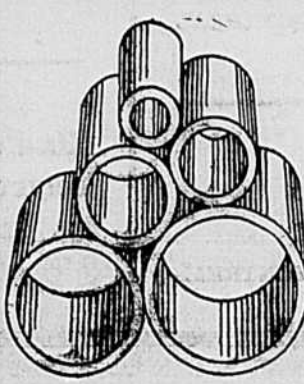


CONTRAT POUR LE TRANSPORT DES CORRESPONDANCES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 13 novembre 1931, pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, six fois par semaine sur la route entre DANVILLE et SAINT-GEORGES DE WINDSOR, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de DANVILLE et SAINT-GEORGES DE WINDSOR et au bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Bureau de l'Administrateur de District, Montréal, 29 septembre 1931
J. TAYLOR,
Administrateur du District.



Tuyaux de Drainage EN TERRE CUITE

"CITADELLE"

La meilleure qualité sur le marché 3-4-6-8-9-10 et 12 pouces

DEMANDEZ NOS PRIX

Manufacturés par

BRIQUE CITADELLE

Limitée

14-16 rue S.-JOSEPH, QUEBEC

CONCOURS DE PROPAGANDE

Règlements

QUI PEUT CONCOURIR? DUREE DU CONCOURS

Qui peut concourir —

- 1) — Le Concours de Propagande de l'U.C.C. est ouvert à tous ceux qui s'intéressent à l'expansion de l'Association;
- 2) — Les Cercles anciens et nouveaux peuvent gagner une prime;
- 3) — Tous les Cercles dont les membres sont en règle au 7 novembre 1931 inclusivement.

Durée du concours

- 1) — Le concours se terminera le 6 novembre au soir;
- 2) — Les résultats seront connus au grand Congrès annuel.

Distribution des primes

- 1) — Les Cercles nous faisant parvenir le plus grand nombre de cotisations par rapport au nombre de cultivateurs de la paroisse seront détenteurs de nos primes. Cinq abonnements à "La Terre de Chez Nous" (ou deux abonnements de trois ans à \$2.50) équivaldront dans le présent concours à une cotisation de membre pour le Cercle intéressé. Les fils de cultivateurs payant leur contribution comptent évidemment chacun pour un membre.
- 2) — Dans le cas d'égalité, le Cercle faisant parvenir au Bureau Central le plus fort montant d'argent sera déclaré vainqueur;
- 3) — Nous prendons pour base de la population rurale d'une paroisse, la déclaration signée de monsieur le Curé de l'endroit. Cette déclaration indiquera le nombre de cultivateurs pratiquant de la paroisse.

UN EXEMPLE

La paroisse X, selon la déclaration faite par le Curé a 50 cultivateurs. Si l'on enrôle ces 50 cultivateurs comme membres de l'U.C.C. cette paroisse a 100% de ses cultivateurs dans notre Association. Si, en outre, on abonne 15 personnes quelles qu'elles soient au journal, cela fait 15 divisé par 5, d'où 3 et donc, 103%. Si par ailleurs, 9 fils de cultivateurs paient leur contribution à l'Union, cela amène un total de 103 plus 9, en tout 112. Ce dernier chiffre indiquera l'ordre des gagnants.

Disposition des primes

- 1) — Le Cercle local gagnera la prime. A lui de prendre les meilleurs moyens d'en disposer en toute justice. Il pourra par exemple la faire râfler et garder dans sa caisse l'argent qu'il en obtiendra;
- 2) — S'il s'agit de prix d'engrais chimiques, le cercle pourrait le séparer entre les membres qui se sont le plus dévoués. Cependant nous tenons à déclarer ici que notre rôle à nous, cessera avec le décernement des primes aux Cercles victorieux.

N'OUBLIEZ PAS

Il ne faut pas oublier que la contribution à l'Union est de deux piastres (\$2.00) par membre. Sur ce montant, le cercle local est autorisé à garder pour sa caisse 25c sur chacune.

Les fils de cultivateurs peuvent être membres de l'U.C.C. moyennant une piastre (\$1.00) chacun, ce qui, cependant, ne leur donne pas droit au journal. Ces contributions valent dans le concours chacune pour une unité. Les abonnements au journal sont de une piastre (\$1.00) par année et comptent de date à date.

1er PRIX

1 tonne d'engrais potassique

N.-V. POTASH EXPORT M.Y.

Bureau de Montréal

814 EDIFICE BANQUE ROYALE

2ième PRIX

1 tonne de produits Carona

E. W. CARON

145, DES COMMISSAIRES, MONTREAL

Tél. HARBOR 2116

3ième PRIX

1 tonne de produits Carona

E. W. CARON

145, DES COMMISSAIRES, MONTREAL

Tél. HARBOR 2116

4ième PRIX

1 tonne de 5-6-9

ARTHUR LAVIGUEUR

5118, RUE MARQUETTE, MONTREAL

5ième PRIX

1 tonne de 2-8-10

BURLINGTON RENDERING CO.

820 EST, RUE CHERRIER MONTREAL

6ième PRIX

Poêle fournaise "Dominion"

DUPUIS & FRERES LIMITEE

Comptoir Postal

MONTREAL

7ième PRIX

Une égraineuse à blé d'Inde

SOCIETE NATIONALE DE COLONISATION

334 EST, RUE NOTRE-DAME

MONTREAL

8ième PRIX

Une égraineuse à blé d'Inde

SOCIETE NATIONALE DE COLONISATION

334 EST, RUE NOTRE-DAME

MONTREAL

9ième PRIX

Sertisseuse "La Bonne Ménagère"

F.-X. LALIBERTE, cult.

10ième PRIX

Eleveuse

Wm. RENNIE CO. LTD.

458, RUE MCGILL

MONTREAL

11ième PRIX

Semoir, nouveau modèle

W.-H. PERRON & CIE

929, BOULEVARD SAINT-LAURENT

MONTREAL

12ième PRIX

Fournaise

LA CIE BEDARD LTEE

L'ASSOMPTION P. Q.

ECHOS DE CERCLES

SAINT-CECILE

Après annonce faite au prône dimanche, le 11 courant, et après une entente entre notre aumônier et notre président, nous avons décidé de faire une invitation à tous les citoyens de la paroisse pour assister à notre assemblée annuelle à laquelle nous avons mis à notre programme toutes sortes de divertissements très honnêtes, tel que chant et musique, déclamations et discours, violon et gigue simples. Malgré la forte pluie à l'heure de la bénédiction du saint Sacrement qui avait lieu à sept heures du soir, cent vingt personnes assistaient à l'office religieux et se rendirent ensuite à la salle de l'église où on procéda à l'élection des officiers et des directeurs de notre Cercle.

Après le cérémonial ordinaire, notre président fit un éloquent discours de circonstance. Il fut suivi de celui de notre aumônier, qui, comme toujours, sut trouver des paroles fort à propos, afin d'encourager les cultivateurs à faire partie de leur belle union. M. l'aumônier espère, cette année que tous les cultivateurs de Ste-Cécile se feront un devoir d'entrer dans cette Union afin de pouvoir mieux défendre leurs droits.

L'élection des officiers et des directeurs donna les résultats suivants : Il fut proposé par M. Elizer Fortier que les anciens directeurs restent en charge pour la prochaine année. Adopté unanimement.

Il fut proposé que M. Joachim Roy soit réélu président pour un nouveau terme. Adopté unanimement.

Il a été aussi proposé que le secrétaire reste en charge pour l'année et c'est à regret que je me vois forcé d'abandonner les quelques services que je pouvais rendre à notre Union comme secrétaire. C'est le surcroît de travail qui m'oblige d'agir ainsi. MM. les directeurs n'ayant pu trouver un remplaçant ce soir-là, il a été décidé de remettre au prochain mois l'élection du secrétaire.

Il a été aussi proposé à l'unanimité du cercle que notre aumônier, M. l'abbé Turgeon soit nommé délégué au congrès diocésain de Ste-Marie de Beauce et aussi au congrès général annuel qui aura lieu à Montréal. Notre aumônier se propose d'assister aux deux congrès et après ses formalités d'ordre, on continua à s'amuser avec le meilleur entrain.

Le chant fut exécuté par les personnes suivantes : MM. Jos. Roy, Régis Rousseau, Mme Donat Boulanger, Mme Omer Beaudoin, M. Ernest Boulanger. Une déclamation fut récitée par notre aumônier. Comédies par M. Henri Rousseau, gigue simple par M. Donat Lessard, chant par M. Henri Roy, chanson par M. Philippe Gagnon, par Mme Ludger Roy et Mme W. Bellavance. M. Elzéar Leblond faisait la musique pour la circonstance et notre aumônier nous avait réservé pour la fin de la veillée un récit qui intéressa tout le monde.

Il nous raconta un voyage qu'il a fait en Floride, en Californie, au Mexique, à Victoria, dans les plaines de l'Ouest canadien, dans les Montagnes Rocheuses et nous donna des détails des mœurs de ces différents endroits, ce qui nous intéressa beaucoup.

Avant de nous séparer, nous chantâmes le chant national O Canada.

Cléophas ROUSSEAU, sec.

SAINT-MARIE
SALOMEE

Compte-rendu de la première assemblée du Cercle de Sainte-Marie Salomée.

Presque tous les membres sont présents sous la présidence de M. Séraphin Gaudet, président. M. l'Aumônier ouvre l'assemblée par la prière et explique le but de l'Union en lisant et commentant le "Guide".

Il est d'abord proposé par M. Gustave Richard, maire, secondé par M. Viateur Gauthier et approuvé unanimement que le cercle de Ste-Marie Salomée s'oppose énergiquement à une loi obligeant les propriétaires de voitures hippomobiles à se munir de lumières à l'arrière de leurs véhicules.

Il est ensuite proposé et secondé par les mêmes, que le Cercle désirerait un crédit agricole à un taux très réduit, une prime sur le beurre et le fromage de deux sous par livre, une diminution du taux de l'électricité et une réduction des licences d'automobiles. Approuvé.

Il est encore proposé, toujours par les mêmes, que le Cercle demande un tarif saisonnier et la suppression de toute immigration subventionnée, une réduction du tarif des professionnels parce que le prix des denrées est très réduit et que souvent les cultivateurs sont dans l'impossibilité de recourir aux services des gens de profession, ne pouvant pas les payer.

Il est proposé par M. Joseph Mélançon, secondé par M. Henri Mireault, que l'Union des Cultivateurs Catholiques continue ses activités économiques, c'est-à-dire ses ventes de beurre, fromage, patates, animaux au profit de ses membres ainsi que ses achats d'articles dont ses membres ont besoin.

Il est proposé par M. Gustave Richard, secondé par M. Joseph Mélançon, qu'une demande soit faite à la Législature de Québec, pour que la construction des ponts sur les chemins et l'amélioration des routes soient à la charge du Gouvernement.

L'assemblée est levée au milieu de l'enthousiasme général et tous se promettent de revenir passer une soirée utile et agréable le mois prochain.

Octave BRIEN, sec.

SAINT-BLANDINE
(Rimouski)

Le 27 septembre à une assemblée du cercle de l'U. C. C. de la paroisse de Sainte-Blandine, Rimouski, la résolution suivante, proposée par M. Honoré Guimond et secondée par M. Alfred Lévesque, a été adoptée :

Attendu que des démarches ont été faites auprès des autorités pour demander l'ouverture d'une route conduisant de Ste-Blandine au lac Rimouski, région appelée St-Georges de Courchesne;

Attendu que cette région de colonisation serait des plus avantageuse aux nombreux colons chômeurs de la paroisse de Ste-Blandine et des paroisses environnantes;

Attendu que plus de soixante-quinze fils de cultivateurs actuellement sans travail, seraient prêts à prendre des lots et faire les semences le printemps prochain;

Attendu que cette nouvelle région devenue d'accès facile par la dite route et qu'avant peu d'années il y aura là environ une trentaine de paroisses;

Il est résolu unanimement que les membres du cercle de l'U. C. C. appuient le projet d'une route conduisant à ce nouveau territoire de colonisation et

La cause de notre
jeunesse

Lundi le 3 octobre s'est ouverte la campagne de souscription de l'A.C.J.C. Une campagne de souscription est une chose bien connue et bien fréquente surtout de nos jours. Tout le monde entend parler; cela nous poursuit un peu partout mais plusieurs veulent se rappeler le passé de l'A.C.J.C. et étudier leur situation actuelle avant d'entrer dans le mouvement avec les autres.

Beaucoup d'œuvres ont été soutenues, des entreprises menées à bonne fin et des organisations lancées avec succès par l'entremise de ce groupe de jeunes gens sages par leurs principes, forts par leur vouloir!

Aujourd'hui de nouveau cette société se révèle. Le National allait tomber, elle vient le soutenir. La culture physique manquait chez les nôtres; elle promet de la développer. Et par ses gestes, par les journaux semeurs d'idées, par ses agents qui courent la ville, elle explique avec son passé son programme pour demain.

Quel est-il ce passé? Vieille de ses vingt-cinq ans, elle a à son actif plus d'un fait glorieux. Qu'il suffise de rappeler ici les plus récents. En 1916, par une campagne géante, elle menait à bon terme son entreprise de secours aux Canadiens Français de la province dont les droits allaient périr dans la trop fameuse histoire des Ecoles. Sincère elle n'a pas évité de s'exposer à la critique pour assurer leur assistance. Qui ne se souvient aussi du don de \$63,000.00 que ce groupe de jeunes gens sans autres moyens que leur volonté, leur cœur, obtinrent et firent d'une façon si généreuse à leurs frères de l'Ouest?

Dernièrement l'A.C.J.C. entreprit une campagne pour l'épargne. Pendant plus de deux semaines, tous ces ouvriers, ces collégiens, ces universitaires se réunirent en conférence: on sonda le problème, on l'analysa. Des connaisseurs de la finance y présidaient, banquiers, gros actionnaires, boursiers. Quand on eut trouvé le mal, on songea aux remèdes. Des règles d'épargne, simples et peu nombreuses, mais solides et pratiques émergèrent des discussions et toute l'A.C.J.C. se soumit à leur discipline. On propagea l'idée qui fit son chemin! Epargner ce n'est pas se priver, c'est régler ses dépenses. Et le résultat répondit à l'attente.

Dernièrement aussi l'A.C.J.C. répondant à un appel pressant des autorités ecclésiastiques pour combattre la menace grandissante de la vague communiste au pays, mit à l'œuvre et étudia les moyens les plus pratiques de lui opposer une ligue puissante. Les cercles de l'association, autant de forts remplis de soldats décidés, se mirent à l'œuvre avec une ardeur digne de leur valeur et de leur idéal. La charité et l'éducation furent leurs seules armes, mais combien puissantes et effectives.

Ainsi donc l'A.C.J.C. a bien rempli par le passé son rôle de secours et d'avant poste. Aidant financièrement, aidant par sa semence de principes et d'idées, aidant par sa défense des droits et l'ordre social, elle a été une des sociétés qui ont à bon droit bien mérité de la race et du pays entier.

prient instamment l'Honorable Ministre de la Colonisation d'envoyer un ou plusieurs Ingénieurs sur les lieux, faire le tracé de la dite route dans le plus court délai possible.

H. ST-LAURENT, sec.

Aujourd'hui, à cause des circonstances et de nécessité, elle élargit encore sa sphère d'action. Conservant toujours, bien entendu, son programme du passé dans le domaine du cœur et de l'esprit, elle y ajoute, pour se compléter et devenir parfaite, un programme d'entraînement des corps et de culture physique pour fortifier nos jeunes et les compléter eux-mêmes.

Sa propre organisation, avec l'acquisition du National et autres immeubles semblables, se complètera d'avantage, se solidifiera et augmentera encore d'autorité pour ces bons mouvements et leur développement.

Elle attaque en même temps dans leur propre milieu ceux qui jusqu'ici trouvaient misérables, à plaindre, les membres trop intellectuels de l'Association. Elle attaque les bien musclés, les forts, les athlètes. Elle les attaque, non pour les éloigner, mais pour se les amalgamer.

Et aussi, troisième et très sérieuse considération, elle révèle une œuvre Canadienne Française, qui se mourait, je veux dire la Palestre Nationale. Elle vient en effet d'acquiescer cet immeuble, désormais destiné à revivre les jours glorieux et les fastes de son passé.

Déjà le gouvernement provincial, avec une générosité que tout le monde a admirée, a octroyé à l'Association une somme rondelette de \$25,000.00. Merci à lui! Seulement, c'est au public à fournir la différence. Voilà l'objet de la présente campagne.

L'A.C.J.C. espère qu'on lui prêterait main forte, ce qui permettrait de garder l'œuvre pour nous et contribuerait au développement physique de nos jeunes dans tous ses cercles. Que chacun y aille de sa part et nous aurons le succès.

DUPUIS

L'argent est rare

Les temps sont durs, les produits se vendent difficilement, l'argent est rare. C'est pourquoi vous devez exiger des marchandises de qualité aux plus bas prix possibles. Servez-vous du

catalogue DUPUIS

Jamais nos prix ont été aussi bas

NOUS VOULONS

qu'il y ait un catalogue Dupuis dans chaque foyer canadien-français. Demandez votre exemplaire, si vous ne l'avez pas reçu

Escompte de 5%

aux membres des Associations agricoles de la province pour les commandes de \$25.00 et plus.

Dupuis Frères

Comptoir Postal

MONTREAL

MOTS POUR RIRE

L'épouse. — Qu'y a-t-il donc, mon ami? Sont-ce les affaires municipales qui te mettent dans un tel état d'anxiété?...

Le mari. — J'ai vendu mon lot à bâtir \$600., hier, à un collègue.

L'épouse. — Mais il n'y a pas là matière à tant de regrets, ce me semble.

Le mari. — Il est question maintenant d'élargir la rue, et voici une offre avec un chèque de \$1,200!...

Cultivateurs

qui avez des chevaux qui souffrent de ces maux, vous pouvez les guérir avec le

Régulateur

contre la GOURME et le SOUFFLE

Vendu par

LA CIE DES PRODUITS COMPLEXE ENRG.

St-Julienne, Montcalm.

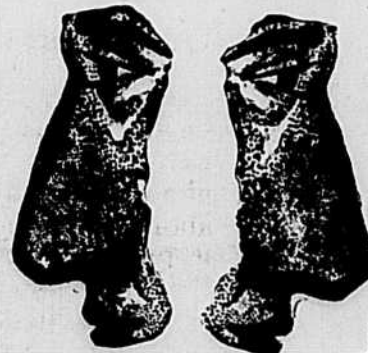
1 boîte d'essai franco contre envoi de 75c

Votre porc

et toutes vos viandes auront bien meilleur goût, si vous les salez avec le

Gros sel Allemand

Universal Brand

Nez et Gorges
libérés du Catharre

NEZ ET GORGES LIBERES DU CATHARRE

Des centaines de nez et gorges au Canada, aux Etats-Unis, ont été libérés du catharre et de ses nombreux inconvénients. Ces nez et ces gorges étaient en mauvaise condition. Ils ont ennuyé leur propriétaire pour très longtemps. Les nez n'obéissaient plus. Les muqueuses qui se formaient dans la racine du nez déclenchaient un écoulement constant qui demandait l'usage très fréquent du mouchoir. Quelques-unes de ces muqueuses purulentes tombaient dans la gorge et occasionnaient un échauffement et une douleur qui rendaient nerveux. Les yeux qui accompagnaient ces nez et ces gorges étaient toujours pleins d'eau et faibles — la régularité du souffle et le goût du palais disparaissaient peu à peu. Mais quel changement après que ces nez et ces gorges connurent la méthode de traitement du Spécialiste Sproule pour le catharre, 58, Cornhill Building, Boston. Ils devinrent une fois de plus normaux et débarrassés. Les écoulements du nez arrêterent parce qu'il n'y avait plus d'inflammation ni de germes de catharre pour les causer. Les yeux, le nez étaient libérés. L'état stupide de malaise disparut et la façon revint avec les amis. La vie était de nouveau belle.

CONSULTATION GRATUITE SUR LE NEZ ET LA GORGE

Altermiez-vous savoir comment votre nez et votre gorge peuvent être libérés du catharre? Répondez aux questions ci-dessous. Signez votre nom en plein et adressez au bureau du Spécialiste Sproule.

Le docteur Sproule donne droit au lecteur de ce journal à une consultation gratuite sur le catharre.

Ce Coupon
Votre gorge est-elle aride?
Vous touchez-vous souvent?
Votre respiration est-elle difficile?
Vos yeux sont-ils pleins d'eau?
Votre nez est-il bouché?
Prenez-vous un rhume facilement?
Crachez-vous souvent?
Êtes-vous plus mal lorsque la température est humide?
Avez-vous perdu le sens du goût?
Votre bouche a-t-elle mauvais goût le matin?
Avez-vous des maux de tête?
Votre gorge est-elle remplie le matin?
Votre nez coule-t-il?
Les muqueuses tombent-elles dans votre gorge?

Nom (au long)

Adresse

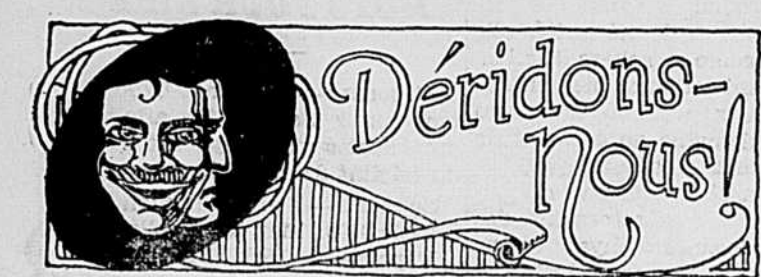
Le Spécialiste Sproule guérit ces maux de nez et de gorge depuis quarante ans. Il étudia et fut gradué de l'Université de Dublin, Irlande. Tout homme qui a le même travail depuis 40 ans sait ce qu'il fait et ce qu'il dit; si votre nez ou votre gorge est embarrasé par le catharre, guérissez-vous tout de suite sinon il sera peut-être trop tard.

Lorsque nous aurons reçu votre réponse, nous vous enverrons gratuitement de ce que vous avez à faire. Débarrassez votre nez et votre gorge du catharre et soyez heureux comme tout le monde.

Ne mettez pas de retard. Écrivez immédiatement, n'ayez pas d'avis au Spécialiste. Ayez pitié de ce pauvre nez bloqué par le catharre. Répondez aux questions maintenant et maillez-les à

SPECIALISTE SPROULE POUR LE CATHARRE

58, Cornhill Bldg, Boston, Mass.



— Vous savez, Mme de X... est de retour. Elle a passé tout l'été dans sa ferme en plein pâturage.

— Ah ! la pauvre femme ! c'est donc pour cela qu'elle a tant mûri cette année.

... ..

Rue..., huit heures du soir. Un gamin, pas plus haut que ça, se tient dans l'angle d'une porte et fait de vains efforts pour atteindre le bouton de la sonnette.

Un passant s'arrête, comprend, s'approche et, charitablement tire le bouton.

Alors le gamin :

Merci, m'sieu...

Et, riant aux éclats, il détale à toutes jambes.

... ..

Aujourd'hui, tout le monde pose. L'homme propose, la femme dispose, l'industrie expose, le gouvernement impose, le commerce dépose, les consciences composent et les grands hommes reposent.

... ..

— C'est de notre récolte, ce bon petit vin-là, vous ne l'appréciez pas ?

— Si fait, dans la salade.

... ..

Un paysan consulte un avocat sur son affaire. Après l'avoir examinée l'avocat lui dit :

— Ton affaire est bonne.

Le paysan paye et dit :

— A présent, monsieur que vous êtes payé, dites-moi franchement si vous trouvez ma cause aussi bonne qu'auparavant ?

... ..

Jeanne B... est, on le sait, d'une corpulence fantastique.

— Je veux savoir mon poids exact, disait-elle hier, et je vais me peser à une balance automatique.

— Ça vous avancera bien ! ces balances ne vont que jusqu'à 125.

Mais Jeanne après avoir réfléchi :

— Eh bien ! je mettrai quatre sous au lieu de deux.

CAUSERIES

VENDREDI, 23 octobre, à 5 heures. — UNIVERSITE DE MONTREAL : Madame J. L. Audet : "L'Art de la lecture".

VENDREDI, 23 octobre, à 8 heures. — HEURE PROVINCIALE : R. P. Ceslas Forest : "L'Eugénisme".

SAMEDI, 24 octobre, à 6 heures. — Société St-Jean-Baptiste de Montréal. M. Raymond Denis : "Les Canadiens-français en Saskatchewan".

DIMANCHE, 25 octobre, à 6 heures. — Heure Catholique : R. P. St-Onge, s.j. : "Ce que nous dit la raison : Dieu Créateur, Conservateur et Providence de l'Univers" et Madame St-Jacques (Fadette) : "L'Oeuvre de l'Hôpital Ste-Justine".

LUNDI, 26 octobre, à 5 heures. — Université de Montréal : M. Jules Brunel : "Les Champignons" et Rév. Frère Marie-Jean - Eudes : "Les Iles des Champs".

MARDI, 27 octobre, à 8 heures. — Heure Provinciale : M. Jean-Bte Lagacé, de l'Université de Montréal : "Eugène de la Croix".

JEUDI, 29 octobre, à 1.15 heure. — Hygiène : Docteur J. A. Beaudoin : "Pratique de l'Hygiène individuelle".

Estimation de la récolte des plantes racines et fourragères

Québec, P.-Q. — 7 octobre 1931. — 4 P.M. — La Section des Statistiques Agricoles publie aujourd'hui une estimation préliminaire de la récolte des plantes racines et fourragères, par régions de la Province, basée sur la foi des rapports reçus des Correspondants Agricoles.

Tel qu'annoncé au cours de la saison, la récolte est supérieure à celle de 1930 et à la moyenne connue. — Le rendement moyen à l'acre pour la Province, est estimé comme suit :

Pommes de terre : 119.4 quintaux (100 lbs) à l'acre comparativement à 81.4 en 1930 et à 92. la moyenne du plus grand nombre d'années connues.

Choux de Siam : 215.8 qtx (100 lbs) comparativement à 182.8 en 1930 et à 157. la moyenne du plus grand nombre d'années connues.

Betteraves : 11.6 tonnes (2000 lbs) à l'acre, et

Mais fourrager : 9.9 tonnes comparativement à 8.47 en 1930 et 8.5 la moyenne du plus grand nombre d'années connues.

On estime que la récolte des cultures suivantes accusera une augmentation de 6 millions et demi de quintaux pour les pommes de terre, de 100 mille tonnes pour le maïs fourrager, et 11 mille tonnes, pour la luzerne ; cependant que la récolte des navets accusera une diminution de 1 million 200 mille tonnes.

Les chiffres de cette estimation ne sont que préliminaires et doivent être considérés comme tels.

NOTE : — On trouvera jointe au présent rapport, une carte de la Province de Québec, montrant les comtés par régions. On est prié de conserver cette carte qui ne pourra pas être publiée chaque mois.

ETAT DES RECOLTES AU 30 SEPTEMBRE 1931.

SOMMAIRE DE LA PROVINCE

Toutes les plantes racines et fourragères ont un rendement supérieur à la moyenne. Bien que les pluies du début de septembre aient affecté les pommes de terre et provoqué des dommages par la pourriture, le rendement est encore à 119.4 quintaux à l'acre comparativement à 81.4 en 1930 et à 92 quintaux qui est la moyenne du plus grand nombre d'années connues. Les autres racines et plantes fourragères donnent d'excellents rendements. La pluie a causé quelques dommages dans les régions de Québec, Bas St-Laurent et Lac St-Jean.



Analyse chimique

Carbonate de calcium	98.41%
Insoluble dans l'acide	.66
(Sable, argile, etc.)	
Oxyde de fer et alumine	.80
Carbonate de magnésium	.13
	100.00%

Analyse physique

Quantité passant le tamis de

10 mailles au pouce	97.2%
40 mailles au pouce	76.2
100 mailles au pouce	59.0

CULTIVATEURS

C'est le temps d'ordonner votre Calco pour la prochaine saison.

Profitez donc du bas prix actuel de ce produit pour donner à votre terre l'amendement dont elle a besoin et obtenir les résultats que vous en attendez.

Voyez les effets extraordinaires produits par le chaulage sur les Fermes de Démonstration et vous serez vite convaincus.

Inutile d'insister sur la valeur de Calco car des milliers de cultivateurs l'emploient maintenant et en obtiennent des résultats merveilleux.

N'oubliez pas que le meilleur produit donne toujours les meilleurs résultats ; avant d'acheter, comparez, par les extraits d'analyses officielles, la valeur de ce qui vous est offert par le Calco.

Consultez votre agronome ou écrivez-nous pour plus amples détails.

Deschambault Quarry Corporation
52, rue Saint-Paul, Québec

EXTINCTEURS CHIMIQUES

Vendues au détail \$12.00

Escompte 10% aux membres de l'U.C.C.

F. A. B. Montréal. Fret payé pour envoi de 5 ou plus à la même station.

S'ADRESSER : COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C.,
1231 Est, rue Demontigny, Montréal.

REGION : BAS ST-LAURENT

Bien que les pluies de septembre aient affecté les pommes de terre, la récolte est sensiblement supérieure à la moyenne. Les autres plantes-racines, le maïs et la luzerne ont été récoltés en bonnes conditions.

REGION : QUEBEC

Les pluies abondantes des deux premières semaines de septembre ont causé des dommages sur les grains non encore récoltés alors. La sarrazin a particulièrement souffert de verse et de germination sur pied durant cette période et les pommes de terre ont aussi souffert de pourriture, mais la récolte accuse cependant une augmentation sur la moyenne.

REGION : TROIS-RIVIERES

En général la maturité a été hâtive et les rendements sont supérieurs à la moyenne. Le rendement du maïs a été très bon. Les dommages causés par la sécheresse du mois d'août, ont été aggravés par les pluies abondantes de septembre, pour les récoltes tardives dans les comtés St-Maurice et Nicolet où le sarrazin et les pommes de terre ont souffert particulièrement.

REGION : BOIS-FRANCS

Les récoltes faites dans des conditions généralement favorables, donnent un rendement supérieur à la moyenne, sauf dans les Comtés de Beauce et Frontenac où les pommes de terre et le sarrazin ont souffert des pluies de septembre.

REGION : CANTONS DE L'EST

La récolte a mûri hâtivement et est rapportée comme étant très bonne, avec un rendement supérieur à la moyenne. Elle a été généralement faite avec une température favorable. Le rendement des pommes de terre, malgré les dommages causés par les pluies de septembre, est supérieur à la moyenne. La gelée a causé quelques dommages au maïs fourrager dans le Comté de Shefford.

REGION : SUD-EST MONTREAL

Le rendement des pommes de terre a été sensiblement amélioré par les pluies du début de septembre. Le sarrazin et le trèfle pour la graine affectés par la sécheresse du mois d'août ont aussi souffert par les pluies de septembre et on rapporte des dommages assez sérieux à ces deux cultures.

LA RADIO AU COURS DE LA SEMAINE

	Vendredi 23 octobre	Samedi 24 octobre	Dimanche 25 octobre	Lundi 26 octobre	Mardi 27 octobre	Mercredi 28 octobre	Jeudi 29 octobre
Poèmes symphoniques	C.K.A.C.						
Cours d'Hygiène Sociale	C.K.A.C.						
Symphonie de New-York	C.K.A.C.						
Université de Montréal, Vulgarisation	C.K.A.C.		3.00 p.m.				
Sommaire des Nouvelles	C.F.C.F.			5.00 p.m.	5.00 p.m.		5.00 p.m.
Emission de l'A. C. J. C.	C.K.A.C.	5.45 p.m.		5.30 p.m.	5.30 p.m.	5.30 p.m.	5.45 p.m.
Société St-Jean-Baptiste	C.K.A.C.	6.15 p.m.		6.15 p.m.	6.15 p.m.	6.15 p.m.	6.15 p.m.
Heure Catholique	C.K.A.C.						
Concert Pinet et Jarry	C.F.C.F.		6.00 p.m.				
L'heure du Crépuscule (Français)	C.F.C.F.	6.00 p.m.	6.00 p.m.				
Oncle Bigaouette, La Salle Côté	C.K.A.C.		9.00 p.m.		6.00 p.m.		6.00 p.m.
Rapports des marchés agricoles	C.K.A.C.				6.30 p.m.		
Le Bon Parler Français	C.K.A.C.	7.00 p.m.				6.30 p.m.	
Oncle Jos, Ligue de Sécurité	C.K.A.C.			7.00 p.m.			
Emission Carling	C.K.A.C.			7.15 p.m.			
Produits Clark, Narcisse et Poméla	C.K.A.C.	7.45 p.m.	7.45 p.m.	7.45 p.m.	7.45 p.m.	7.45 p.m.	7.45 p.m.
Quatuor Metropolitain	C.K.A.C.						8.00 p.m.
Heure Provinciale	C.K.A.C.	8.00 p.m.			8.00 p.m.		
Heure de La Presse	C.K.A.C.						
Living Room Furniture	C.K.A.C.		9.00 p.m.				
Heure du Canadian National	C.K.A.C.			10.00 p.m.			
Heure du Pacifique Canadien	C.K.A.C.	10.00 p.m.		9.30 p.m.			
Musique Sacrée, Millen-Philco	C.K.A.C.		10.00 p.m.				
Poèmes, Mme Maubourg Roberval	C.K.A.C.				10.00 p.m.		
L'Illustration	C.F.C.F.	10.00 p.m.		10.30 p.m.	10.30 p.m.	9.45 p.m.	10.30 p.m.
Concert d'orgue, Léo LeSieur	C.K.A.C.	10.00 p.m.		10.30 p.m.		10.30 p.m.	
A la Claire Fontaine R. Choquette	C.K.A.C.				10.30 p.m.		
Sommaire des nouvelles	C.K.A.C.	11.00 p.m.		10.00 p.m.	11.00 p.m.	11.00 p.m.	11.00 p.m.



Cours-à-domicile de l'U.C.C.

(tous droits réservés)
OFFICE DE RENSEIGNEMENTS AGRICOLES
de

**L'ECOLE D'AGRICULTURE DE
SAINT-ANNE**

**LA PROTECTION DES PLANTES
ARROSAGE DES VERGERS**

par Fernand Godbout M.Sc.

IMPORTANCE DES ARROSAGES.

De toutes les opérations à faire dans un verger, il n'y en a pas une de plus importante que celle des arrosages, car à chaque année, c'est la qualité de la récolte qui détermine presque entièrement si l'exploitation du verger fut payante ou non.

Il faut arroser parce que : 1) — Sans arrosage, il est impossible aujourd'hui d'obtenir un fort pourcentage de fruits sains et vendables. 2) — Les arrosages préviennent la chute des fruits, dans une grande mesure. 3) — Les applications d'arrosages aident beaucoup à conserver le feuillage sain et vigoureux, assurent ainsi d'abondantes récoltes annuelles : les pommiers dont le feuillage est affecté par les insectes et les maladies produisent rarement une forte récolte l'année suivante.

Il ne sert à rien de donner le meilleur traitement possible au verger (engrais, paillis, taille, etc.) si le feuillage est affecté par les insectes et les maladies, parce que les récoltes en souffriront toujours.

APPAREILS D'ARROSAGE.

Le choix du type d'appareil d'arrosage dépend de la grandeur en verger et de l'âge des arbres à arroser.

S'il s'agit seulement de quelques douzaines d'arbres (verger de famille), un baril de 40 gallons installé sur une voiture et monté d'une pompe à bras fera l'affaire. Cet appareil ne coûte pas cher et peut aussi servir à l'arrosage d'autres récoltes.

Pour un verger de trois ou quatre acres de pommiers en rapport, une machine à moteur, munie de un ou deux jets est non seulement recommandable, mais nécessaire. Un tel appareil économisera du temps et de la main d'œuvre et fera un meilleur ouvrage assurant ainsi un bon résultat.

Le Ministère d'Agriculture de Québec accorde 25% sur un appareil d'arrosage à moteur, acheté par un membre d'une Société Coopérative ou d'une Société spécialement autorisée.

PREPARATIONS UTILISEES POUR LES ARROSAGES.

Dans cet exposé, nous devons nécessairement nous limiter aux insecticides et aux fongicides reconnus comme étant les plus efficaces pour les conditions de notre province.

Insecticides.

(Ingrédients pour tuer les insectes.)

1) — Contre les insectes broyeurs, c'est-à-dire ceux qui se nourrissent de particules de feuilles, bourgeons et fleurs (exemple : chenilles à tente, vers de pyrale). Ceux-ci doivent être empoisonnés en arrosant le feuillage avec un insecticide à base d'arsenic. L'arséniate de chaux et l'arséniate de plomb sont les plus employés.

2) — Contre les insectes suceurs. Tels que les pucerons et les kermès. Ceux-ci au lieu de broyer les feuilles sucent le suc des plantes et ne peuvent donc pas être empoisonnés. Il faut les asphyxier avec une substance qui viendra en contact avec leur corps. Le sulfate de nicotine (jus de tabac), l'huile miscible et la bouillie souffrée concentrés sont les plus communément employés.

Fongicides.

(Ingrédients pour prévenir les maladies)

1) — La Bouillie Souffrée concentrée est très efficace pour le contrôle de la tavelure et son usage est général chez nos pomiculteurs. Elle est en plus très économique et donne un beau fini aux fruits arrosés.

2) — La Bouillie Bordelaise est aussi un très bon fongicide, mais elle provoque souvent la brûlure du

feuillage et fait rouiller ou ternir les fruits. C'est surtout à cause de cet inconvénient que les propriétaires de vergers commerciaux n'en font presque plus usage.

QUAND FAIRE LES ARROSAGES.
Pour bien comprendre la nécessité de chacun des arrosages recommandés plus bas, il y a certains détails concernant la tavelure de la pomme que tout pomiculteur doit connaître.

Cette maladie est causée par un champignon microscopique qui hiverne dans les feuilles tombées à l'automne. Au printemps suivant, ces feuilles libèrent les "spores" ou semence du champignon "à partir du temps de l'ouverture des bourgeons à fruits jusqu'à environ deux semaines après la chute des fleurs". Ce sont ces "Spores" qui établissent la tavelure dans le verger.

Si, durant cette période, les bourgeons et le feuillage ne sont pas constamment protégés par les arrosages, la tavelure s'y établira et alors, il sera bien difficile de l'empêcher de se propager aux fruits durant le reste de la saison.

Pour prévenir cette maladie, il faut faire les arrosages suivants.

ARROSAGES ORDINAIRES.

1er arrosage : Lorsque les feuilles mesurent de $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ pouce de longueur. Employez la solution suivante : 1 gallon de Bouillie Souffrée et 1 livre d'arséniate de chaux ou $1\frac{1}{2}$ livre d'arséniate de plomb pour 40 gallons d'eau.

Cet arrosage est fait pour prévenir la tavelure et détruire les kermès, les chenilles arpeuteuses et les pique-boutons.

2ième arrosage : Lorsque les boutons à fleurs sont roses. Employez la même solution.

Cet arrosage est destiné au contrôle des mêmes fléaux et en outre des charançons.

3ième arrosage : Immédiatement après la chute des fleurs. Même solution que la précédente.

Sert à contrôler les mêmes fléaux que précédemment et en plus la pyrale de la pomme.

4ième arrosage : On doit le faire deux semaines après le troisième. Sert à prévenir la tavelure et détruire les mêmes insectes que les précédents.

ARROSAGES SPECIAUX.

1) — Contre la Mouche de la pomme (Ver chemin de fer). Les vergers dont la récolte est généralement affectée par cet insecte devront être arrosés d'abord vers le 15 juillet puis le 1er août. On emploiera 2 livres d'arséniate de plomb ou 1 livre d'arséniate de chaux, avec une égale quantité de chaux hydratée, pour 40 gallons d'eau ou de bouillie souffrée diluée.

A partir du commencement d'août, il faudra recueillir les pommes tombées à chaque semaine. On devra aussi détruire les pommiers sauvages et les senelliers qui se trouvent à proximité du verger.

2) — Pour prévenir la tavelure d'automne. Si le commencement du mois d'août est pluvieux, il y a du danger, pour un verger infecté de tavelure de devenir encore plus. Il faudra donc faire une autre application vers le 15 août, en employant 1 gallon de Bouillie Souffrée pour 50 gallons d'eau. Mais généralement, si les quatre premiers arrosages sont faits en temps et avec soins la tavelure sera certainement tenue en échec et l'application de cet arrosage ne sera pas nécessaire.

POURQUOI BIEN FAIRE LES ARROSAGES.

Il est très important de faire les arrosages en temps. Pour cela, il faut que l'appareil d'arrosage soit toujours en bon état de fonctionnement et que vous ayez en main le matériel d'arrosage nécessaire.

Il faut s'appliquer à faire un arrosage parfait. N'oubliez pas que les meilleurs résultats peuvent s'obtenir que lorsque le liquide est déposé sur tout ce qui doit être protégé. Toute partie manquée peut devenir un centre d'infection pour le reste de l'arbre. En somme, celui qui arrose un verger ne peut pas se contenter de demie mesure : il doit très bien arroser ne ménageant ni le temps ni le matériel.

La solution d'arrosage doit être appliquée en brume le plus possible, de manière à ce qu'elle pénètre et enveloppe bien l'arbre.

(Suite à la page 44)

LA SERIE DES

**BONNES REPO-
SES EST LONGUE,
N'EST-CE PAS ?**

Quand faut-il rouler ?

Monsieur Jean Marsolais de St-Jacques répond :

Il faut rouler, quand la terre est ni trop sèche ni trop humide. On entend par la terre ni trop sèche, quand on voit en arrière du rouleau qu'une belle terre pulvérisée. Si elle était trop humide, il se formerait une croûte domageable à la germination.

Monsieur Jean Nil Jean de St-Charles de Chicoutimi répond :

Il faut rouler après le semis et même quand le grain a une certaine hauteur. Il ne faut pas que le temps soit trop humide, pour qu'après l'opération la surface du sol soit poreuse.

Monsieur Joseph Gagnon de Bon Désir, Saguenay répond :

Quand le grain est élevé de la terre de 3 à 4 pouces, après quelques jours de temps sec, auparavant que la terre soit trop durcie.

Monsieur Victor Ouellet de St-Hubert de Témiscouata répond :

Il faut rouler après le hersage, il ne faut pas rouler sur un terrain mouillé ou quand il pleut, ça colle au rouleau et il se forme une croûte qui nuit plutôt à la plante qu'elle lui aide.

Mademoiselle Hélène LaBrie de St-Hubert de Témis., répond :

Le roulage est une opération qui a pour but de compléter l'action de la herse, en écrasant les grosses mottes qui ont résisté à l'action de la herse. Alors il ne faut pas rouler sur un sol humide, car il se formera une croûte épaisse ; il faut qu'après le roulage la terre reste granuleuse et poreuse. On peut rouler aussi quand bien même que le grain a atteint une certaine hauteur et par un temps sec.

Quand devons-nous appliquer la chaux sur le sol ?

Mlle Marguerite Godbout de St-Camille de Wolfe répond :

La chaux peut s'appliquer au printemps ou à l'automne. Il vaut mieux l'appliquer à l'automne, car les travaux sont moins pressants à cette saison. Les chemins et les champs sont en meilleure condition. D'ailleurs si l'on veut que la pierre à chaux ait quelque influence sur la pousse du trèfle, elle n'aura pas trop des dernières pluies d'automne et des eaux de fonte des neiges, pour produire son effet.

La liste est déjà longue mais elle n'est pas encore terminée. Votre réponse peut encore paraître la semaine prochaine.

Auguste SCOTT,

Secrétaire des Cours-à-Domicile.



AUX JEUNES AGRICULTEURS

Aux anciens un grand passé. Aux jeunes, un bel avenir

"La charrue est et restera le plus bel outil que l'on puisse mettre dans la main d'un jeune homme."



Pour nos jeunes

La plupart des inventeurs meurent pauvres, quand ils ne meurent pas dans la misère, et pourtant, combien de fortunes se sont édifiées sur leurs études, leurs travaux et leurs essais.

Combien d'inventeurs qui, de leur vivant, étaient considérés comme des utopistes, ont été glorifiés après leur mort, on leur rendait justice un peu tard, leurs descendants profitaient de leurs travaux et se trouvaient honorés; c'est la vie.

N'en est-il pas de même en Agriculture pour le cultivateur qui tente des essais, en sortant des sentiers battus de la coutume, si l'expérience ne réussit pas dès la première fois, la masse se moque de lui plus ou moins ouvertement, est-ce raisonnable?

La science agricole, plus que toute autre, est tributaire des éléments, de la température, une prairie peut être superbe, ceci ne veut pas dire que le fourrage sera de première qualité; entre le fauchage et la mise en grange, il y a le fanage, la température ne joue-t-elle pas le premier rôle. Un champ d'avoine peut donner les plus belles espérances, il ne faut qu'une tempête pour endommager la récolte. Un verger en fleurs peut être ravagé par une gelée tardive.

Le cultivateur, quoiqu'il fasse, n'est pas le maître absolu de ses biens, il est sous la dépendance directe de la Providence, plus que tous autres, son oeuvre et ses travaux dépendent des conditions atmosphériques.

C'est pour cette raison que nous vous demandons, à vous, les jeunes, qui êtes témoins d'essais faits par vos voisins, de les aider autant qu'il vous sera possible, car de ces essais, il peut sortir quelque chose d'intéressant pour tous. Nous parlons, bien entendu, des essais agricoles et non d'expériences industrielles qui appartiennent à un autre domaine, chacun doit s'intéresser dans sa branche d'activité.

Il arrive malheureusement trop fréquemment que l'on est tenté de se moquer des initiatives nouvelles, avant d'en pouvoir constater les résultats; si l'expérience réussit, on n'en reparle plus, mais si elle échoue, on en fait un objet de risée.

C'est une erreur contre laquelle nous tenons à vous mettre en garde, on a généralement trop de tendances à se moquer et par ce moyen, on entrave quelquefois le développement d'idées justes.

Nous nous souviendrons toujours que voilà plus de 35 ans, nous avons appliqué au printemps, en couverture, un sac de nitrate de soude, sur un champ de blé d'automne, qui avait souffert au cours de l'hiver.

Nos voisins s'étaient amplement moqués de notre expérience. Au mois de juillet, le champ de blé était le plus beau de la région et les rieurs étaient revenus de notre côté.

C'était la première fois que l'épandage de nitrate de soude se faisait en couverture dans ces conditions, en peu d'années, cette coutume s'est développée et tous les cultivateurs s'en sont bien trouvés.

Que serait-il arrivé si nous avions échoué? Nous vous laissons la réponse.

R.M.P.

(Suite de la page 43)

Il faut aussi arroser tous les arbres, qu'ils aient des fruits ou non, sinon le contrôle de la tavelure sera rendu plus difficile, car les arbres non protégés seront infectés et la maladie se propagera aux autres arbres.

A l'apparition des chenilles qui tissent de grandes toiles, il vaut mieux couper et brûler les branches qui portent ces toiles que d'arroser.

Afin d'éviter de brûler le feuillage, n'arrosez pas vers l'heure du midi, lorsque la journée est très chaude et calme. Aussi évitez de tenir le bec du fusil ou du bambou près du feuillage.

Faites la demande à la Division des Publications, Ministère de l'Agriculture, Québec, du Calendrier d'Arrosage pour vergers. Ce petit bulletin distribué gratuitement, contient tout ce qu'un pomiculteur doit connaître au sujet des arrosages. Suivez bien les recommandations qui y sont données.

Les propriétaires de vergers commerciaux devraient joindre la Société de Pomologie et de Culture Fruitière et profiter ainsi des avantages du Service d'Arrosage. Ce service, organisé par le Ministère de l'Agriculture en 1929, a pour but d'avertir les pomiculteurs par lettres circulaires, du temps propice pour faire leurs arrosages. Adressez-vous au Bureau d'Horticulture, 96 rue St-Jacques Est, Montréal, P.Q.

QUESTIONNAIRE

1) — Pourquoi faut-il arroser les vergers? 2) — Quels sont les appareils d'arrosage? 3) — Quels sont les insecticides employés pour détruire a) — les insectes broyeurs b) — les insectes suceurs? 4) — Quels sont les deux principaux fongicides? 5) — Quand doit-on faire les arrosages ordinaires? 6) — Pourquoi faire des arrosages spéciaux? 7) — Pourquoi faut-il bien faire les arrosages?

AU SERVICE DE L'HORTICULTURE

CONSEILS D'ACTUALITÉ

Recommandations de M. G. Billaut, inspecteur en chef.

EN GARDE AVANT D'ACHETER

Les vendeurs d'arbres et d'arbustes parcourent actuellement les campagnes, en faisant miroiter aux yeux des gens des rendements extraordinaires, pour certains producteurs.

Ces personnes agissent peut-être de bonne foi mais leur manque de connaissances font qu'ils induisent les cultivateurs en erreur aussi bien sur les variétés à cultiver que sur les rendements promis les premières années, surtout en ce qui concerne les framboisiers.

Si nous sommes bien renseignés, dans une seule paroisse il s'est vendu pour \$1,000 de framboisiers Columbian, variété à fruits violets qui n'a que très peu de demandes dans l'industrie des conserves ou des confitures.

Nous l'avons déjà dit dernièrement, les sources de renseignements ne manquent pas: le cultivateur qui achète sans connaître exactement quelles sont les meilleures variétés commerciales, quelles sont les plus rustiques, comme les plus productives, ce cultivateur néglige ses intérêts, et il sera le premier à en souffrir.

Les temps sont durs et difficiles, et avant de dépenser 20 ou 30 dollars pour faire un achat il faut y regarder deux fois, et ne pas se fier au premier vendeur venu, qui une fois le marché fait ne repart plus.

Ce sont surtout de ces vendeurs que nous voulons parler, car il y a dans la Province de très bonnes maisons, bien établies, qui ont leurs vendeurs autorisés, et qui elles, font leur possible pour renseigner leur clientèle et leur donner des produits de premier choix.

En raison même de ses hivers rigoureux, les variétés à cultiver dans la Province sont peu nombreuses: elles doivent être bien choisies, que ce soit pour les arbres fruitiers, arbres ou arbustes d'ornements, petits fruits, etc. C'est donc rendre service aux intéressés que de le répéter:

"En garde, méfiez-vous, renseignez-vous avant que d'acheter, achetez de maisons connues, responsables, vous ne perdrez sûrement pas votre temps."

De M. René Richard, instr. (Laval, Jacques-Cartier)

Rhubarbe

Une habitude assez répandue qui consiste à enlever les tiges de rhubarbe après le 1er octobre, est pernicieuse pour la récolte de l'année suivante.

En effet, en cueillant, trop tard, les tiges de rhubarbe, on produit un déséquilibre, au détriment de la plante, qui sera rétabli seulement par la pousse du printemps, et en retardé ainsi la cueillette de 15 jours à 3 semaines.

Engrais chimiques

Seuls certains engrais chimiques ont l'avantage d'être employés à l'automne, spécialement les phosphates et les sels de potasse. Les engrais azotés étant

Le cercle des jeunes agriculteurs de la Baie des Sables (Matane)

La Baie des Sables est un petit village agricole situé sur le golfe Saint-Laurent à 225 milles de Québec. C'est loin, j'allais dire "trois semaines en bas de Québec", si l'incomparable route qu'on appelle "boulevard Perron" ne permettait enfin aux Canadiens de découvrir les quelques coins agricoles intéressants de la région gaspésienne presque inaccessible jusqu'alors.

Isolés ces gens parce que dans le Bas de Québec? Il faut y aller voir. Aucune de nos bonnes paroisses rurales ne pourrait se dire isolée si, comme à Baie des Sables, se trouvent 63 jeunes gens groupés, guidés par un curé intéressé, et si ces jeunes gens se mettent franchement à cultiver, à aimer leur carrière agricole, et à l'étudier sous l'égide d'agronomes et d'assistants zélés, et avec la précieuse collaboration d'une école d'Agriculture voisine.

Les professeurs de celle-ci comprennent que pour mettre leur zèle et leur talent à la hauteur des besoins immédiats du moment, il faut faire briller le flambeau de l'instruction au dehors, car les phares trop peu nombreux de nos foyers d'enseignement agricole, eurent-ils des projecteurs rotatifs puissants comme les phares de la côte, ne pourraient atteindre les replis des vallées fécondes et des lointains centres ruraux. Il y a là, pourtant toute une jeune génération apte à en profiter qui aimerait à fréquenter les écoles d'Agriculture. Mieux que leurs devanciers, ceux-ci comprennent davantage le besoin d'appliquer autant leur intelligence que leurs bras à une sérieuse et réelle préparation à l'agriculture: base de notre vie économique.

Sur ces 63 membres du cercle de Baie des Sables, 60, le 8 octobre dernier exposaient leurs produits. Exhibits de pommes de terre et d'orge se remuaient par leur choix, leur préparation et leur maturité. Bien qu'il ne s'agissait que de pommes de terre et de grain, l'observateur sérieux pouvait là, toucher du doigt les résultats essentiellement pratiques qu'apporte à des jeunes désireux de s'instruire l'étude et le travail agricole en coopération dans un cercle de jeunes agriculteurs.

Au fait, ce cercle se réunit mensuellement. Entr'autres, les sujets suivants furent traités par les conférenciers que voici: M. Bernard Baribeau, inspecteur en pommes de terre, a traité des maladies de ce tubercule et de leur prévention. M. l'abbé Omer d'Amours, de l'Ecole d'Agriculture de Rimouski, parla en plusieurs causeries de nos sols et de l'emploi des engrais chimiques.

MM. Alphonse Belzile et Joseph Michaud, de l'Ecole d'Agriculture de Rimouski traitèrent de l'alimentation du bétail laitier et de la culture du chou de Siam, les agronomes Millet et Soucy, sur l'égouttement des sols, de la culture de la luzerne, de la tuberculose et des cercles d'éleveurs de moutons de race pure etc. Les membres sont tour à tour invités à répondre à diverses questions agricoles.

Et comment ces jeunes de la Baie des Sables n'iraient-ils pas de l'avant alors que leur curé s'est empressé de suivre lui-même les cours d'agriculture donnés dans la Terre de Chez Nous et de passer avec succès les examens requis.

M. l'abbé A.-C. Morin, vicaire, groupe depuis 9 ans, les jeunes sous l'égide de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne, et les résultats de ce cercle de jeunes agriculteurs laissent entrevoir les réalisations pratiques d'une jeunesse agricole catholique (J.A.C.) ou A.C.J.C. rurale.

Adrien DESAUTELS.

Voici les noms des sept premiers exposants pour les pommes de terre et pour l'orge.

POMMES DE TERRE

- 1er Pierre Migneault
- 2e Armand Castonguay
- 3e Napoléon Beaulieu
- 4e J.-Albert Desrosiers
- 5e Adrien Castonguay
- 6e Alfred Massé
- 7e Adrien Ratté

ORGE

- 1er Edgar Lévesque
- 2e Lucien Desrosiers
- 3e Gérard Beaulieu
- 4e Chs-Hector Lanouette
- 5e Adéodat Deschesnes
- 6e Arthur Dubé
- 7e Jean Plourde

trop solubles, ne doivent être employés qu'au printemps, pour ne pas être entraînés en pure perte, dans le sous-sol.

Dans les bonnes terres, à condition qu'elles ne soient pas trop légères, les engrais phosphatés et potassiques ne sont pas entraînés profondément, mais se répartissent sur une plus grande proportion du terrain.

Dans les terres très légères, et les terres pauvres, n'employez aucun engrais à l'automne.

Les grands avantages des épandages de superphosphate, de phosphate Thomas et de potasse, sont: au printemps, plus grande et rapide assimilation par les plantes de ces fertilisants rendus plus solubles par leur hivernage en terre.

Les repiquages, semis et plantations faits quelques jours après l'épandage des engrais, sont souvent gênés par la richesse trop concentrée de ceux-ci. Il en résulte une diminution parfois forte des rendements qu'on peut éviter, lorsque les engrais cités plus haut, sont mis à l'automne.

Les phosphates Thomas seront épandus sur les terres lourdes et pauvres en chaux, à raison de 500 à 1,000 livres à l'arpent, spécialement pour les cultures de choux-fleurs et choux. Les phosphates Thomas sont en plus un des remèdes à la hernie du chou.

Le superphosphate pour les terres calcaires, à raison de 700 à 1,000 livres à l'arpent, pour tous les autres légumes et les pommes de terre.

La potasse, à raison de 200 à 400 livres à l'arpent.

Ces proportions varient suivant la culture entreprise.

Ce travail vous épargnera du temps au printemps. Les engrais mis à l'automne, ne doivent pas être enfouis dans la terre et être étendus le plus tard possible (fin octobre).

CONSULTATIONS LEGALES

Données par l'aviseur légal de l'U. C. C.

Notre administration s'est assurée les services d'un expert en matières légales. Seuls nos abonnés peuvent bénéficier de ce service. Les questions doivent être d'intérêt général et signées du nom de l'abonné et d'un pseudonyme. Les signatures seront confidentielles. Adressez comme suit: "La Terre de Chez Nous — Consultations Légales". On devra s'expliquer aussi brièvement que possible. Ces conditions remplies, nous nous ferons un plaisir de rendre service à nos amis.

Vente de terre par le conseil

QUESTION. — J'ai acheté une terre du Conseil, ce terrain n'est pas clôturé. Est-ce que le conseil ne doit pas tirer la ligne avec mon voisin? — UN ABONNE.

REPONSE. — Non. Le bornage doit se faire entre vous et votre voisin. Non pas avec le conseil.

Donation — Ingratitude

QUESTION. — J'ai un beau-frère qui a donné cinquante acres de terre à un de ses neveux, pour le faire vivre, il devait le nourrir à sa table. Puis, aujourd'hui, il lui dit toutes sortes d'injures jusqu'à le mettre dehors, lui fermer la porte jusqu'à une heure assez avancée de la soirée.

Peut-il avoir quelque chose pour vivre ailleurs? — X.

REPONSE. — Il peut faire annuler la donation qu'il a faite de ce terrain, car la loi dit :

"La donation peut être révoquée pour cause d'ingratitude, sans qu'il soit besoin de stipulation à cet effet :

1o — Si le donataire a attenté à la vie du donateur ;

2o — S'il s'est rendu coupable envers lui de sévices, délits majeurs ou d'injures graves ;

3o — S'il lui refuse des aliments, ayant égard à la nature de la donation et aux circonstances des parties ;

Les donations par contrat de mariage sont sujettes à cette révocation, ainsi que celles rémunératoires ou onéreuses jusqu'à concurrence de ce qu'elles excèdent le prix des services ou des charges.

Les sévices sont des actes de cruauté ou de méchanceté qui rendent la vie insupportable, sans la compromettre, tels que les voies de fait, les mauvais traitements.

Les injures graves sont les propos, les actes ou les écrits par lesquels le donataire attente à l'honneur ou à la considération du donateur.

Animaux — Chemins publics
Droits respectifs

QUESTION. — Quel droit ai-je pour faire passer des vaches dans le chemin du gouvernement ?

Ma terre est séparée par le chemin du gouvernement, j'ai à peu près trois cents pieds de chemin pour arriver aux bâtisses.

Est-ce que les machines ont le droit de passer sans arrêter quand je suis en arrière de mes vaches? — UN ABONNE.

REPONSE. — Il est toujours dangereux d'établir ce que l'on est convenu d'appeler des droits quand il s'agit de la voie publique. Car le chemin du roi est à tout le monde. C'est le chemin public et tous ont droit de s'en servir également sans qu'il doive être question d'y exercer des droits ou des privilèges spéciaux.

Avoir le droit au chemin est bien beau à dire ou à plaider, mais quand l'accident s'est produit, il y a des conséquences fâcheuses soit pour les personnes, soit pour les animaux ou soit pour les véhicules; et on a beau avoir eu ce que l'on appelle généralement droit de passage, l'accident est arrivé quand même, et il y a pertes inévitables.

Certaines lois ont été passées par la législature de façon à établir de l'ordre sur la voie publique, lesquelles ont une certaine efficacité pour restreindre les abus que l'on serait tenté de faire, à condition cependant, que l'on ne prenne pas ces restrictions pour des droits et que l'on n'oublie jamais que la route est à tout le monde.

Le premier principe qui devrait régler les rapports entre les individus qui circulent sur les chemins publics devrait être celui de la préservation et de la prudence et c'est en vue d'atteindre ce but que la législature a obligé à ne pas faire de vitesse excessive et à prendre certaines autres précautions. Par contre, comme le véhicule-automobile est un moyen de transport rapide des produits et des personnes, la législature a tenu à ce qu'on ne leur fasse pas des obstructions inutiles ou dangereuses.

La loi dit :

"Un véhicule automobile ne peut être conduit sur un chemin public à une vitesse plus grande qu'il n'est raisonnable, eu égard à la largeur de, et au trafic sur ce chemin public, ni de manière à détériorer ce chemin public, ni de manière à mettre en péril la vie ou la sécurité de qui que ce soit, ou à menacer la sûreté de QUELQUE PROPRIÉTÉ, ni, spécifiquement, à une vitesse plus grande que celle respectivement établie par la loi."

De ces énoncés, il découle que l'on doit agir sur la route publique en bon père de famille en prenant en considération le progrès moderne et les besoins d'un chacun.

Le cultivateur a le droit de se servir de la route pour traverser ses animaux, suivant le besoin. Il doit cependant voir à ce que ses animaux qui traversent la voie soient sous la garde d'une personne compétente, usant de tous les soins et les précautions pour éviter tout accident, ainsi que d'empêcher ses animaux d'errer ou de s'arrêter.

Ainsi le cultivateur qui laisse un animal brouter l'herbe le long de la route n'agit pas en bon père de famille. De plus, s'il voit venir un automobiliste, il doit lui faire des signaux, afin que celui-ci constate la présence d'un danger; en un mot, il doit aider l'automobiliste pour qu'il ne frappe pas ses animaux. De son côté, l'automobiliste recevant ces signaux, doit les observer, même s'il doit être retardé d'une couple de minutes, pour permettre le passage des animaux.

Fossé du chemin
Egoût sur terrain voisin

QUESTION. — Maintenant, je suis voisin de terre d'une montée, et la municipalité a travaillé les fossés, et il y a une place basse dans la montée, et ils ont fait une calvette et l'eau du troisième voisin qui s'égoutte dans le fossé se répand sur mon terrain. Après, ils ont fait une petite saignée sur mon terrain pour faire entrer l'eau chez moi, de soixante-quinze à cent pieds de longueur. Aujourd'hui, je conçois que je perds quatre arpents de perte et cela me nuit aussi pour égoutter les terrains avoisinants.

Encore sur la même montée, ils ont fait une autre calvette, mais pas assez profonde pour le fossé qu'il y a. Qu'est-ce que j'aurais à faire pour remédier à ces inconvénients? — UN ABONNE. X X X.

REPONSE. — Cette position prise par le conseil est absolument illégale. D'abord, je ne crois pas que le procès-verbal de la route autorisât ces travaux. Alors, vous avez droit de prendre une action négatoire.

De plus, vous avez droit aux dommages occasionnés par ces fossés qui vous amènent de l'eau qui n'y viendrait pas autrement.

L'article 471 du code municipal est celui qui concerne votre cas :

"Si pour faire écouler les eaux d'un chemin, il est nécessaire de creuser un cours d'eau ou un fossé sur les biens-fonds qui avoisinent ce chemin, ce cours d'eau ou fossé est réglé conformément à l'article 574 et est fait et entretenu soit par les personnes tenues aux travaux du chemin ou à leurs dépens, soit par les propriétaires ou occupants des terrains dont les eaux s'écoulent ou doivent s'écouler par tel cours d'eau ou fossé, selon qu'il est statué au procès-verbal conformément à l'article 515, soit aux frais de la corporation."

Quand un chemin existe, après avoir été dûment verbalisé, et qu'il devient nécessaire de l'égoutter et de creuser pour cela un cours d'eau sur les terres qui l'avoisinent, il faut, dans ce cas, puisqu'il ne s'agit pas de dispositions pour l'ouverture et l'entretien d'un chemin, mais seulement de dispositions pour l'ouverture et l'entretien d'un cours d'eau, procéder nécessairement en vertu et sous l'autorité des articles du code municipal réglementant les cours d'eau; et alors le cours d'eau est fait et entretenu soit par les personnes tenues aux travaux du chemin s'il n'est requis que pour le chemin, soit par celles-ci et par les propriétaires des terrains l'avoisinant, si ces terrains ont besoin d'être égouttés et que les eaux qui s'y trouvent doivent s'écouler aussi bien que les eaux du chemin par le cours d'eau. Si dans le cours des opérations pour la verbalisation d'un chemin il apparaît qu'il sera nécessaire d'ouvrir un cours d'eau sur les terrains qui l'avoisinent pour l'égoutter et que l'ouverture de ce cours d'eau aura pour effet d'égoutter en même temps ces terrains, il faut alors que le surintendant spécial joigne à la procédure ordinaire une procédure supplémentaire conformément à et en vertu de l'article, puisque dans ce cas il ne s'agit pas seulement de régler l'ouverture et l'entretien d'un chemin mais aussi de réglementer les droits et les obligations des propriétaires de terrains dans le voisinage du chemin, indépendamment de leurs relations avec le chemin.

L'article ne fait pas de distinction entre un chemin ancien et un chemin nouveau, entre un cours d'eau considérable et une rigole. Egoutter un chemin sur une propriété voisine est créer une servitude sur cette propriété et une servitude ne peut être créée que dans les cas prévus et de la manière indiquée par la loi. Le législateur a agi sagement en exigeant la nomination d'un surintendant spécial et la convocation en assemblée des contribuables intéressés au cours d'eau. Les intéressés au cours d'eau peuvent n'être pas tous intéressés dans le chemin.

Les fossés de chaque côté du chemin peuvent être considérés comme un accessoire du chemin, mais il n'en est pas de même de fossés servant à égoutter le chemin et qui passent sur les terres voisines, ceux-ci ne formant pas partie du chemin, bien qu'ils lui soient utiles et même nécessaires.

Ces fossés ne serviront pas seulement à égoutter le chemin mais aussi les terres où ils passent, et toutes celles qui y amènent leurs eaux. Il faut donc une visite spéciale des lieux où devront passer ces cours d'eau, un examen attentif des terres qu'ils égoutteront pour déterminer la quantité d'eau qui passera et décider des dimensions des cours d'eau.

J'avertirais la corporation de faire boucher ces cours d'eau et payer les dommages. Si elle ne s'exécute pas, prenez une action.

Re-ouverture de pont fermé

QUESTION. — Il y a un pont sur une rivière dans une grande ligne, dans une route verbalisée depuis plusieurs années, ce pont est très dangereux, il y a eu des plaintes faites au conseil, plusieurs fois, ce pont est à la paroisse, moi-même j'en ai fait, vu que j'ai été inspecteur dans cette route et j'ai affaire souvent comme j'ai une terre l'autre côté de la rivière, aujourd'hui. Il est brisé, qu'avons-nous à faire. L'inspecteur a fermé la route aux deux extrémités du rang. Est-ce que cela peut rester longtemps fermé? — UN ABONNE.

REPONSE. — Lorsqu'un pont municipal est détruit, ou que l'usage en devient dangereux, ou lorsque l'usage d'un chemin municipal devient difficile ou dangereux, l'inspecteur de la municipalité locale où est situé ce pont ou ce chemin, en tout ou en partie, que cet ouvrage soit local ou de comté, doit dans le cas d'urgence, le reconstruire ou le réparer, ou faire un pont ou passage temporaire, sans délai, aux dépens de la corporation locale.

Les personnes tenues aux travaux requis par les dispositions de la loi, des procès-verbaux ou des règlements sont toujours en demeure de les exécuter.

Toute corporation est obligée de faire tenir les chemins, ponts, cours d'eau et trottoirs qui sont sous sa direction, dans l'état requis par la loi, les procès-verbaux et les règlements qui les régissent, sous peine d'une amende n'excédant pas vingt piastres pour chaque infraction.

La première chose à faire c'est de donner un avis à la corporation par écrit, et si le pont n'est pas ré-ouvert, vous avez droit à une action (mandamus) pour forcer la corporation à réparer ce pont et l'ouvrir à la circulation.

Billet

Accomptes sans renouvellement

QUESTION. — Je me suis engagé, voilà quatre ans à un grand jobbeur au prix de cent vingt piastres par mois, avec mon cheval, passage payé allé et retour. Il a signé un papier. Au printemps, le jobbeur était en dessous. J'ai signé pour avoir cent piastres que la compagnie reconnaît et quand je fus descendu du bois, le jobbeur m'a signé un billet pour cet argent et il m'a donné des accomptes et il n'a pas renouvelé le billet. Il remet toujours cela d'un mois à l'autre, vu que l'on n'a pas renouvelé le billet depuis qu'il a été signé. Ai-je le droit de l'actionner? — UN ABONNE QUI VEUT SAVOIR.

REPONSE. — OUI.

BEURRE ET FROMAGE

Le fait principal sur le marché du beurre est l'accroissement dans nos exportations aux Etats-Unis, où les stocks en entrepôt démontrent une diminution de 55 millions comparativement à ceux de l'an passé; la prime de l'argent américain au Canada aide à compenser le droit d'entrée de 14c par livre imposé par les Etats-Unis sur tout achat de beurre canadien.

Les expéditions de beurre canadien aux Etats-Unis viennent de tous nos marchés, Winnipeg, Toronto et Montréal. Une des grandes maisons distributrice de beurre sur le marché de New-York, nous a envoyé son représentant pour inspecter une couple de mille boîtes de beurre, la semaine dernière. Il s'est déclaré satisfait de la qualité et de l'emballage de notre beurre du Québec. C'est ainsi qu'il a acheté 4/5 de beurre de Québec et 1/5 de beurre de la Saskatchewan.

Le marché au beurre anglais est presque nul et nous ne prévoyons pas de changement d'ici les élections du 27 octobre prochain.

Les exportations de la semaine dernière pour la Grande-Bretagne ont été de 2,562 boîtes. Nous ne prévoyons pas grand changement dans les prix d'ici quelque temps.

Comme à l'ordinaire, nous croyons que nos fromages d'octobre obtiendront une baisse de prix sur ceux de septembre. Les enchères en Ontario sur la fin de semaine ont été de 1/4 à 1/2c de moins que la semaine précédente et les demandes des acheteurs anglais sont pratiquement nulles présentement.

Les expéditions de la semaine dernière ont été de 41,634, les stocks de fromage en Angleterre et au Canada ne sont pas élevés et nous ne prévoyons pas grand changement dans les prix pour d'ici la fin de la saison.

Clinton HENDERSON.

A VENDRE

Balance à cadran Fairbanks — Morse — Capacité 1500 lbs. S'adresser Comp. Co. Coopératif de l'U.C.C. 1231 rue Demontigny Est, Montréal.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le mardi 3 novembre 1931, des soumissions pour la construction d'un mur de protection du rivage, à la Baie Shawinigan, comté de Saint-Maurice, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sousigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un mur de protection, Baie Shawinigan, P. Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, se procurer le devis et la formule de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, au bureau de l'ingénieur de district, édifice du bureau de poste, Trois-Rivières, P. Q., à la station postale H, Montréal, P. Q., de l'Association des Constructeurs de Québec, 297 rue Saint-Paul, Québec, P. Q., et au bureau de poste, Saint-Boniface-de-Shawinigan, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministère des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Remarques. — On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté au montant de \$20.00, payable à l'ordre du ministère des Travaux publics. Ce chèque sera remis si la soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre, N. DESJARDINS, Secrétaire, Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 17 octobre 1931.



Le marché de la dernière heure



Prix obtenus sur les marchés de Montréal, lundi, 19 octobre

VOS VENTES

Prix du gros, livré à Montréal

Animaux vivants

Porcs de choix,	
180 à 280 lbs	5.50 à 5.75
Prime de 1.00 par tête	
Porcs à bacon,	
180 à 230 lbs	5.50 à 5.75
Porcs de boucherie,	
160 à 240 lbs	5.50 à 5.75
Porcs légers,	
160 et moins	5.00 à 5.75
Porcs lourds,	
240 à 270 lbs	5.50 à 5.75
Coupe de \$2.00	
Porcs extra lourds,	
240 et plus	5.50 à 5.75
Coupe de \$3.00	
Truie	4.50 à 5.00

BOUVILLONS	la livre
Choix	.05 1/2 à .06
Bon	.05 à .05 1/2
Moyen	.04 à .04 1/2
Commun	.03 à .03 1/2
Commun (léger)	.02 1/4 à .02 3/4
VACHES	la livre
Choix	.03 1/2 à .04
Bon	.02 3/4 à .03 1/4
Moyen	.02 1/4 à .02 3/4
Commun	.02 à .02 1/4
Très commun	.01 à .01 1/4

TAURES	la livre
Choix	.04 1/2 à .05
Bon	.04 à .04 1/2
Moyen	.03 à .03 1/2
Commun	.02 à .02 1/2

TAUREAUX	la livre
Choix	.03 à .03 1/4
Bon	.02 1/4 à .02 3/4
Moyen	.01 3/4 à .02
Commun	.01 à .01 3/4

VEAUX DE LAIT	la livre
Choix	.08 à .09
Bon	.07 à .07 1/2
Moyen	.06 à .07
Commun	.05 à .06

VEAUX DE CHAMPS	la livre
Bon	.03 à .04
Moyen	.02 1/2 à .03
Commun	.02 à .02 1/2

AGNEAUX DU PRINTEMPS	la livre
Choix	.06 à .06 1/2
No. 1	.06 à .06 1/4

Non castrés et communs,
2c de moins la lb.

MOUTONS	la livre
Bon	.02 1/2 à .03
Moyen	.02 à .02 1/2
Commun	.01 à .02

Animaux abattus

VIANDES ABATTUES	livre
Porc frais No. 1, 90 à 140 lbs	7
Porc frais No. 2 140 à 275 lbs	6
Porc frais No. 3 175 à 225 lbs	5 1/2

la livre	
Veaux choix	.012
Veaux No. 1	.010
Veaux No. 2	.008
Veaux No. 3	.007

POULETS ABATTUS	
Sélectionnés A	
6 lbs et plus	.029
5 1/2 lbs à 6 lbs	.028
5 lbs à 5 1/2 lbs	.027
4 1/2 lbs à 5 lbs	.026
4 lbs à 4 1/2 lbs	.025
Nourris au lait, 2c de plus	
Sélectionnés B, 2c de moins.	

POULES ABATTUES	
Sélectionnées A	
5 lbs et plus	.023
4 1/2 lbs à 5 lbs	.022
4 lbs à 4 1/2 lbs	.021
Sélectionnées B, 3c de moins.	

PRODUITS DE LA FERME

OEUFs	la doz.
Frais extra	.042
Frais premiers	.036
Seconds	.018

MIEL BLANC	la livre
Chaudière de 2 1/2 lbs	.008 1/2
Chaudière de 30 lbs	.006 1/2
MIEL EN GATEAUX	la livre
Blanc No. 1	.011
Blanc No. 2	.008
Ambré No. 1	.008
Ambré No. 2	.007
Brun No. 1	.008

POIS	le minot
Canadiens	1.20 à 1.25
FEVES	le minot
Canadiennes	1.00

FOIN	au char, la tonne
(f.a.b. Montréal)	
De Trèfle	9.00
De Mil	10.00

PAILLE	au char, la tonne
De blé, d'avoine	5.00

POMMES DE TERRE	
Mont. 0.40 à 0.75 les 90 livres	
Ces prix sont f.a.b. Montréal	
sac inclus.	
Classe No. 1	.040
Classe No. 2	.035
Marché très faible	

Marché des animaux

Le 15 octobre 1931

AVIS

Les arrivages sont excessivement nombreux et le personnel est tellement occupé qu'il a été impossible cette semaine de faire partir notre lettre ordinaire. Nous ne pourrions non plus l'envoyer la semaine prochaine.

Qu'on veuille bien prendre patience si les retours retardent quelque peu. Bien que notre personnel ait été augmenté nous sommes débordés de travail, mais tous seront payés.

LE MARCHE

Les porcs ont fléchi. Une des causes principales de cette baisse est le trop grand nombre de porcs légers qui sont envoyés. Il devient absolument urgent que les cultivateurs cessent l'expédition de porcs légers si l'on veut remédier aux conditions actuelles et si l'on veut empêcher de nouvelles baisses. N'expédiez pas de porcs de moins de 160 livres. Les Secrétaires d'organisations rendront grand service en refusant d'accepter les porcs légers.

CONSEIL

Expédiez les sujets prêts pour le marché, mais ceux qui sont prêts seulement. On ne s'attend pas à l'amélioration soutenue dans les prix. On croit même que de nouvelles baisses restent possibles.

BETAIL

Marché à peu près ferme. Légère amélioration dans le cas des bons sujets. Pas de changements pour sujets de qualité inférieure ou commune. Prix : bouvillons, \$2.50 à 5.75. Génisses, \$2.50 à \$4.50. Vaches, \$1.00 à \$3.50. Taureaux, \$1.50 à \$2.25.

VEAUX

Marché ferme, veaux de lait, \$5.00 à \$9.50; veaux nourris à la chaudière et veaux de lait au champs, \$3.50 à \$4.50; veaux de champs, \$2.00 à \$3.00. Demande particulièrement bonne pour bons veaux de lait.

AGNEAUX

Prix général pour les bons sujets \$6.00 avec une coupe de \$2.00 la livre sur les sujets non châtrés et sur les sujets communs et

légers. La demande pour les vieux moutons semble plus lente; prix : \$1.00 à \$2.50. Conseillons expédition des sujets qui sont prêts pour le marché.

PORCS

Plus de 4,000 porcs en vente à des prix allant de \$5.00 à \$5.25, \$5.40 dans quelques cas. Ces prix représentent une baisse de 1/2 sou la livre en comparaison avec la semaine dernière; la cause en est, tel que dit précédemment, la trop grande quantité de sujets légers. Conseillons expédition DES SUJETS QUI SONT PRETS. Truies : \$4.50 à \$5.00, bonne demande.

MOTS POUR RIRE

— Je vous ai demandé des bas couleur chair, et vous m'en apportez des noirs !

— Rien d'étonnant à cela, madame : monsieur les a envoyés chercher par son nègre, et celui-ci a choisi comme pour lui !

Le rôle des organes du sens, d'après Bébé :

Les yeux, c'est pour pleurer.
La bouche, c'est pour parler.
Le nez, c'est pour se moucher.
Les mains, c'est pour jouer.
Et les oreilles, c'est pour... rougir !

Dans un magasin de nouveautés entre vendeur et acheteur :

— Que désire monsieur ?
— Une douzaine de mouchoirs.
— Et avec ça ?
— Avec ça ? ... Avec ça, je me moucherai, parbleu !

PRODUCTEURS DE BEURRE ET DE FROMAGE

Profitez

des ventes aux enchères du Comptoir Coopératif de l'U. C. C. Ltée. — Il y va de votre intérêt.

Etudiez nos conditions de vente

BEURRE : Commission : 10 sous par boîte, plus 7 sous par boîte pour autres frais (1) avec maximum de \$10.00 par envoi d'une même fabrique.

FROMAGE : Commission : 1/8 de sou par livre, plus 4 sous par boîte pour autres frais (1).

Aucune charge extra. — Les ventes sont publiques.

Adresser les consignations à :

COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C. Ltée.
Montréal Rail & Water Terminals,
Place Viger, Montréal.

Adresser les connaissances et correspondances à :

COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C. Ltée
1231 Est, rue Demontigny,
Montréal.

Les papiers nécessaires aux expéditions sont adressés gratuitement sur demande.
(1) Frais d'entreposage, manutention et assurance.

BEURRE

et

FROMAGE

PRIX OBTENUS PAR LE COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C.

MERCREDI, 21 OCTOBRE

674 boîtes Fromage No. 1 blanc	11 7/16
24 boîtes Fromage No. 2 blanc	10 7/16
351 boîtes Fromage No. 1 coloré	11 1/2
35 boîtes Fromage No. 2 coloré	10 1/2



TABLEAU COMPARATIF DES PRIX PAYES POUR LES FROMAGES QUEBEC ET ONTARIO 1929-1931

Semaine du 12 octobre 1929

Semaine du 14 octobre 1931

Prix payé à Belleville	Fret	Coût rendu à Montréal	Prix payé par la Coopérative	Différence en faveur de Belleville	Prix payé à Belleville	Fret	Coût rendu à Montréal	Prix payé par L'U. C. C.	Moins frais d'administration et d'entrepôt	Prix net payé aux cultivateurs	Différence en faveur de Belleville
19	1/2	19 1/2	18 1/2	1	11 1/2	7/16	11 15/16	11 1/2	3/16	11 5/16	10/16

1929 Différence en faveur de Belleville 1 }
1931 Différence en faveur de Belleville 10/16 } soit 3/8
Ce qui représente pour 15,000 boîtes un bénéfice de \$4,500.00 pour les cultivateurs de Québec. C'est le résultat des ventes aux enchères de l'U.C.C.

A VENDRE

PETITES ANNONCES. — Tarif: .02 sous le mot avec minimum de 25 mots par insertion. Pour quatre impressions consécutives du même texte une réduction de 20% est consentie.

A VENDRE troupeau accredité, 10 vaches inscrites au livre d'or, taureaux de 18 mois, taureau de l'année classe A. Le tout provenant de taureau de haute qualité. S'ADRESSER, J. B. Dorais, Laurenceville, R. R. No. 1, (Shefford).

POSITION DEMANDEE. — Un célibataire désire se placer sur une ferme; il connaît ce travail et fournira d'excellentes références. Acceptera gages même très réduits pourvu qu'on lui assure un salaire raisonnable lorsque l'arrivage deviendra régulier. Prière de s'adresser à notre Secrétaire: 1231 Est, rue Demontigny, Montréal.

A VENDRE: Quatre ou cinq bonnes vaches Holstein enregistrées ou croisées. S'ADRESSER: Lionel Levasseur, Saint-Maurice, (CHAMPLAIN).

AUX ELEVEURS DE VOLAILLES

CLASSIFICATION DU GOUVERNEMENT

Voici les catégories du Gouvernement maintenant reconnues comme types modèles pour le commerce des volailles habillées au Canada, et indiquées dans les types modèles canadiens pour les volailles habillées sous les règlements fédéraux:

Catégories

Nourries au lait

Sous-catégories

Nourries au lait Spéciales
Nourries au lait "A"
Nourries au lait "B"

Catégories

Sélectionnées

Sous-catégories

Sélectionnées Spéciales
Sélectionnées "A"
Sélectionnées "B"
Sélectionnées "C"
Sélectionnées "D"

Définitions des catégories

Les deux catégories de volailles habillées reconnues sous les "Types modèles canadiens pour les volailles habillées" sont définies comme suit par les règlements:

Nourries au lait. — Pour être classées dans la catégorie "Nourries au lait", toutes les volailles doivent présenter une couleur blanche dans les dépôts de graisse. La peau et la chair doivent avoir une texture molle, fournissant la preuve que l'oiseau a été engraisé en épiplette ou en loge pendant un temps suffisant pour que les muscles aient eu le temps de s'adoucir ou de disparaître.

Sélectionnées. — Cette catégorie comprend toutes les volailles qui ne présentent pas une couleur blanche dans les dépôts de graisse et dans lesquelles la peau et la chair ne portent pas la preuve d'avoir été nourries au lait.

Définitions des sous-catégories

Les différentes sous-catégories reconnues dans les catégories respectives "Nourries au lait" et "Sélectionnées" sont définies par

ANNONCES COLLECTIVES

"La Terre de Chez Nous" offre cette colonne aux CERCLES ET SYNDICATS qui veulent annoncer "en groupe" leurs VENTES et leurs ACHATS.

Ceux-là qui auraient des animaux d'engrais (bestiaux) à vendre sont priés de s'adresser à M. H. Lecompte, Gérant du Syndicat Coopératif de l'U. C. C. de Saint-Pierre, Co. Montmagny.

A VENDRE

Le cercle de Tingwick ayant à vendre 4 agnelles oxford, 1 bélier de même race nés du 20 au 30 mai pesant 75 à 80 lbs. Prix \$10.00 chacun avec certificat. S'adresser à Chs Hinse, gérant du Syndicat de Tingwick, Co. Arthabaska, Qué.

A VENDRE quelques agneaux et agnelles de race Cheviot enregistrées, agneaux classés 3 étoiles, bélier et brebis de un an. Tous des sujets de première classe, aussi chat sauvage canadien extra foncé. S'ADRESSER au Secrétaire du Cercle de St-André de Kamouraska, M. J. Alfred Desjardins.

Un taureau pur sang Holstein enregistré et ayant subi l'épreuve de la tuberculine, né en 1927, à vendre ou à échanger pour un autre de même race ayant ses papiers d'enregistrement. S'ADRESSER: Joseph Létourneau, St-Gilbert, (Portneuf).

le règlement comme suit:

Spéciale. — Les volailles de cette catégorie sont des spécimens parfaits au point de vue commercial, quant à la conformation, le fini, l'embonpoint et la qualité de la chair qui doit être tendre. Le dos, les hanches et les os du bassin sont bien recouverts de graisse. La peau ou la chair ne portent aucune meurtrissure, ni aucune déchirure ou coupure, ni de petites plumes (plumes rudimentaires ou moignons) qui enlèvent tant à l'apparence d'un oiseau. Il ne doit jamais, non plus, y avoir de petites plumes sur la poitrine ou sur les cuisses. L'oiseau ne doit présenter aucun symptôme de décoloration résultant d'une saignée mal faite ou d'un frottement au cours de la plumaison.

Nourries au lait Spéciales. — Les volailles de cette catégorie doivent se conformer à la description des "Spéciales" ainsi qu'aux conditions de la catégorie "Nourries au lait".

Sous-catégories "A". — Les volailles de cette sous-catégorie doivent être bien engraisées et charnues, le dos, les hanches et les os du bassin doivent être bien recouverts de graisse. On tolère quelques petites plumes ailleurs que sur la poitrine. Les défauts quelconques de conformation ne sont pas permis. L'oiseau ne doit présenter aucun symptôme de décoloration résultant d'une saignée imparfaite ou d'un frottement au cours de la plumaison. Les déchirures de la peau ne doivent pas dépasser un demi-pouce de longueur, et il ne doit pas y avoir plus de deux déchirures sur un spécimen quelconque, dont aucune ne doit paraître sur la poitrine.

Nourries au lait "A". — Les volailles Nourries au lait "A" doi-

vent se conformer aux définitions de la catégorie "A" et remplir, en outre, les conditions posées pour la catégorie "Nourries au lait".

Sous-catégories "B". — Les volailles de cette catégorie doivent être raisonnablement bien charnues. Elles peuvent présenter de légères traces de petites plumes sur la poitrine. Les difformités ne sont pas permises, à l'exception d'une légère torsion du bréchet (os de la poitrine). On tolère une grande chérirure, ne dépassant pas un pouce de longueur, ou pas plus de cinq petites déchirures ou quelques traces de frottement.

Nourries au lait "B". — Les volailles Nourries au lait "B" doivent se conformer aux définitions de la sous-catégorie "B" et remplir, en outre, les conditions posées pour la catégorie "Nourries au lait".

Sous-catégorie "C". — Les volailles de cette catégorie doivent être assez bien garnies de chair. Elles peuvent porter quelques petites plumes et peuvent être mal préparées, meurtries ou déchirées. Cette catégorie peut contenir: des oiseaux à os de poitrine déformé, des oiseaux bien garnis de chair mais qui ont été mal saignés, sans cependant être très décolorés par suite d'une mauvaise saignée, des oiseaux bien garnis de chair, dont le dos et les os du bassin ne sont pas recouverts de graisse, et de grands oiseaux longs jointés qui ne sont pas bien garnis de chair.

Sous-catégorie "D". — Oiseaux très mal garnis de chair et tous les autres oiseaux inférieurs à la catégorie "C" et qui sont bons pour la consommation.

Le train-école

Une grande amélioration dans la productivité du sol des fermes du Québec est attendue avec confiance. C'est le résultat de la campagne conduite durant les deux dernières saisons par le ministère de l'agriculture de Québec. Cette campagne a atteint son point culminant la semaine dernière quand se termina l'itinéraire du train-exposition spécial qui circula pour la seconde saison consécutive sous la direction du ministère de Québec, en coopération avec le chemin de fer National du Canada, les collèges d'agriculture et les fermes expérimentales et les officiers du ministère fédéral de l'agriculture.

L'honorable Adélard Godbout, ministre de l'agriculture pour la province, s'est, cette semaine, déclaré hautement satisfait des résultats du Train Exposition, qui, cette année, a desservi le territoire à l'est de Lévis le long des côtes sud du Saint-Laurent, ainsi que la péninsule de Gaspé. Les fermiers ont montré autant d'empressement à se renseigner que l'automne dernier.

Cette année, le train fit 36 arrêts, eut une assistance de 7,800. On y examina et analysa un total de 4,000 échantillons de sol des fermes, apportés par les cultivateurs, pour déterminer la quantité de chaux requise. En considération du territoire couvert, ceci fut considéré très satisfaisant. De toutes les assemblées tenues aux arrêts, Trois Pistoies a fourni la plus nombreuse assistance, 400 cultivateurs ayant visité le Train, apportant 275 échantillons de terre à analyser. L'an dernier, le train

(Suite à la page 48)

Membres de l'U. C. C.

consignez

VOS VOLAILLES ABATTUES
au Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée,
a/s de Montreal Rail & Water
Terminals,
Place Viger — Montréal.

CONDITIONS DE VENTE 5%

Pour tous renseignements, s'adresser au

Secrétariat de l'U. C. C.

1231, Demontigny Est Montréal

BROCHE A PRESSER

Jauge No. 13 \$3.10

Jauge No. 14 3.20

Jauge No. 15 3.30

Ces prix sont f.a.b. Montréal, La taxe de vente de 4% est à ajouter. Escompte de 2% pour du comptant.

POUR TOUTES COMMANDES S'ADRESSER:
COMPTOIR COOPERATIF DE L'U.C.C.
1231 Est, rue Demontigny Montréal

Tél. Harbour* 2116

E. W. CARON

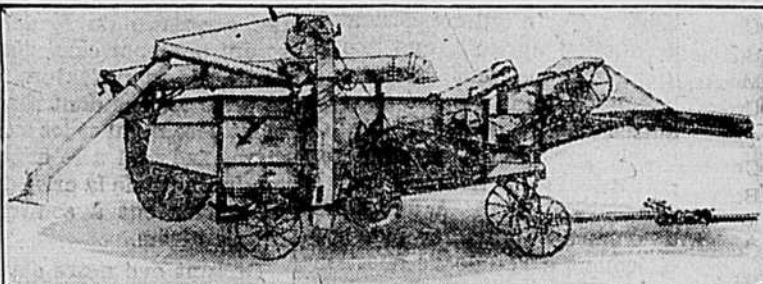
145-149 Des Commissaires Est, Montréal

Meunier et Négociant en Farine, Grains
et Provisions

Grains louses — chars assortis

Demandez les produits CARONA

PRINCIPES AVANT LES ANNEES



POURQUOI LES CULTIVATEURS

préfèrent-ils la batteuse "DION" ?

PARCE QUE:

Elle fait un travail en alimentation, en séparation et en nettoyage comme aucune n'a pu le faire à date.
PEU DE POUVOIR. BAS PRIX. FABRIQUEE AU CANADA PAR

Dion & Frère

Sainte-Thérèse

(TERREBONNE)

Circulaires et renseignements gratuits sur demande
sans aucune obligation pour personne.

EPANDREUR D'ENGRAIS

EVAPORATEUR POUR SUCRIERES

POELE A SUCRE

CHAUDIERE A SEVE

USINE ET BUREAU CHEF VICTORIAVILLE QUE

JUTRAS

Au service de la classe agricole depuis 1898

Choisissez de préférence les produits annoncés dans votre journal agricole. De VALEUR reconnue, leurs MERITES sont supérieurs, leur UTILITE est incontestable. Achetez MAINTENANT afin de donner du travail aux ouvriers, et d'augmenter leur pouvoir d'achat de vos produits agricoles. La RESISTANCE des acheteurs analyse le prompt retour à la prospérité. Il FAUT acheter AUJOURD'HUI pour faire circuler l'argent.

ACHETEZ MAINTENANT des produits JUTRAS

MANUFACTURÉS PAR

LA COMPAGNIE JUTRAS LEE

VICTORIAVILLE, QUE

CHARIOT A LITIÈRE

STALLS D'ACIER

ENCLOS POUR TAUREAU

INSTALLATIONS A PORN



PROGRAMME DU CONGRES GENERAL

L'Exécutif de l'U.C.C. s'occupe activement de la préparation du Congrès Général qui sera tenu à Montréal les 11 et 12 novembre prochain. Dores et déjà nous pouvons annoncer que les assemblées du Congrès seront tenues dans la Palestre Nationale de l'A.C.J.C., 840 rue Cherrier Est.

M. l'abbé Jean Bergeron, missionnaire-colonisateur, a accepté d'entretenir l'assistance de "La Colonisation" sujet très important dans les circonstances actuelles.

Nous donnerons le programme complet la semaine prochaine.

En marge du congrès des Trois-Rivières

Mercredi, 7 octobre, avait lieu en notre ville le congrès régional de nos cultivateurs. Le programme était heureusement balancé et cette courte réunion d'un jour a été bien remplie. Comme il convenait à une Union Catholique de Cultivateurs, ce congrès s'ouvrit par une messe solennelle à la cathédrale, avec sermon. Puis démonstration à la statue de Mgr Lafleche avec allocution par M. l'abbé Vallée, Principal de l'Ecole Normale. Réception officielle à l'Hôtel de ville et séances d'étude. Dans la soirée, séance publique à laquelle assistaient les représentants politiques de la région trifluvienne.

Nous ne pouvons que féliciter les organisateurs de ce congrès de notre classe agricole de l'idée de réunir en assemblée délibérante la partie la plus intéressante, et à coup sûr la plus importante de notre population canadienne. Le moyen pour l'agriculteur de réussir est encore dans l'union comme classe spéciale; c'est dans l'esprit de corps et dans l'étude appropriée des problèmes divers qui concernent la production agricole, que nos agriculteurs peuvent attendre le bien que l'union a opéré dans les autres classes sociales. L'idée de réunir par groupe régional nos cultivateurs est heureuse par le fait qu'elle permet à une classe d'hommes de s'arrêter plus spécialement à l'étude de questions qui leur sont propres. La culture dans la région trifluvienne diffère nécessairement de celle d'autres endroits de la province. Le sol, le climat, les variations de la saison d'été, avec ses gelées hâtives ou tardives, diversifient les chances de production selon que l'on considère plus particulièrement tel endroit de tel autre, car notre province est vaste et notre pays immense. Donc le problème de notre région agricole trifluvienne doit être considéré différemment, et les chances de réussite doivent être discutées en rapport avec nos moyens qui nous sont propres. Cela fait, le groupe agriculteur trifluvien est plus en mesure de prendre une vue d'ensemble de

toute la question par rapport à l'intérêt général de la province.

Nous avons assisté à l'une des séances de ce congrès de nos agriculteurs. Nous en avons rapporté l'impression que ce groupe important de nos concitoyens mérite au plus haut point les faveurs publiques et la chaude sympathie de notre population. En aidant l'agriculteur à développer l'industrie de la terre suivant les méthodes les plus modernes, en lui venant en aide au besoin au moyen d'avances d'argent, de prêts à longs termes et à faible intérêt, on assure la production de denrées nécessaires aux consommateurs, et l'on travaille dans l'intérêt de toute la province et du pays.

En temps de crise, l'important est de songer aux moyens de se suffire à soi-même, le cas échéant. Le besoin le plus urgent d'un chacun sera toujours d'aviser aux moyens de se nourrir et de se loger convenablement. Or à ce point de vue, le cultivateur est à l'heure actuelle, celui qui est le plus libéré de ce souci; c'est en quelque sorte, un riche. Et si l'on compare la sécurité de l'homme de la campagne à celle de l'homme des villes, on voit tout de suite que les plus lourdes angoisses du lendemain ne seront pas pour celui qui attend, non de la manufacture, mais de sa terre tout ce dont il a strictement besoin, lui et les siens, pour vivre. Lui seul a le moyen d'attendre la fin de la crise dont tous les autres ont à souffrir à des degrés divers.

Or tant que notre classe agricole sera en mesure de produire toutes les choses nécessaires à notre propre marché; de répondre aux besoins de nos consommateurs immédiats, notre position ne sera pas désespérée. La province de Québec, en autant qu'elle sera en mesure de se suffire à elle-même, sera en meilleure posture pour traverser la crise, que d'autres provinces qui n'auront peut-être pas cet avantage.

Au cours de la discussion durant les séances d'étude, on a parlé de la nécessité d'une meilleure organisation. Il n'y a pas de doute qu'il reste encore beaucoup à faire pour répartir par la province la production du sol de la façon la plus rémunératrice possible. C'était l'idée de l'Hon. Perron de classer les diverses régions agricoles de la province de telle sorte qu'on ne s'entête plus à vouloir faire pousser que du foin, là où la culture payante des pommes de terre serait plus rémunératrice. Et ainsi de suite. L'ancien ministre de l'agriculture voulait aussi que le cultivateur soit aidé dans la recherche de marchés où écouler à coup sûr ses produits. Pour que la culture soit payante, il ne suffit pas de produire, en quantité et en qualité, mais il faut surtout trouver où placer sa marchandise. La désignation du marché local à portée de chaque région, comme la désignation du marché étranger, peut venir, ou d'un groupe organisé à cette fin par les cultivateurs mêmes, ou par l'entremise directe du gouvernement.

Sans insister sur le secours direct du gouvernement, nous devons convenir toutefois que ce

dernier est plus en mesure de découvrir les bons endroits, comme de s'aboucher avec les intéressés de l'extérieur. On sait que dans la province d'Ontario, le gouvernement n'hésite pas à intervenir de lui-même toutes les fois qu'il le juge utile à l'intérêt des agriculteurs. Aussi nos cultivateurs regardent-ils souvent du côté de l'Ontario pour comparer ce qui se fait là avec ce qui se fait ici. Souhaitons qu'on s'inspire de l'expérience qui a réussi ailleurs pour en faire bénéficier sans tarder notre classe agricole.

En voyant mercredi cette réunion d'hommes, digne de tenue et d'aspect, nous nous prenions à regretter la continuation de la légende de l'"habitant" en capot d'étoffe et en bottes de boeufs. Convenons qu'en parlant du cultivateur d'autrefois, on a exagéré comme à plaisir, et que celui-là n'a jamais été l'être grossier et lourd qu'on voudrait nous faire croire. Mais vouloir ressusciter ce type, à l'heure d'aujourd'hui, est une incongruité malséante. Le plus vite on cessera cette plaisanterie de mauvais goût, le mieux cela sera pour la bonne renommée de nos agriculteurs du Québec. Les prétendues soirées de fonds de rang, avec les bals à l'huile et le zing zing des violons, les danses "calées", etc., reconstituées au radio, pour faire pendant aux grosses farces des amuseurs nègres aux Etats-Unis, ne représentent pas plus nos soirées canadiennes d'autrefois qu'elles représentent la belle vie de nos campagnes aujourd'hui. Si l'on veut absolument amuser les foules par du grotesque, qu'on cesse de le faire au détriment de la vérité, et surtout au détriment de notre classe agricole du Québec, qui, comme tenue, ne le cède, parmi les meilleures, à chacune autre.

Joseph BARNARD.

(Le Bien Public)

UNION DIOCESAINE DANS JOLIETTE

Nos cultivateurs s'organisent

A Saint-Calixte

M. le curé Payette présente à ses paroissiens réunis presque au complet, M. le chan. Clermont, aumônier diocésain de l'U.C.C., en disant que ses cultivateurs ont hâte de connaître dans ses détails l'organisation professionnelle qui s'introduit un peu partout dans la province.

M. le chanoine Clermont, confère par le besoin que le cultivateur a de s'unir en corps solide, comme le fait existe chez les ouvriers. En plus l'U.C.C., a besoin de membres, et de membres nombreux; c'est avec une union forte que vos demandes seront écoutées des gouvernements. L'union fait la force partout. M. le confère explique alors comment les besoins d'une paroisse exprimés par son cercle, peuvent, en suivant la filière ordinaire, être portés jusqu'à Québec ou Ottawa; par le congrès diocésain, le congrès annuel tenu à Montréal ou à Québec et ensuite par l'Exécutif de l'U.C.C. M. le chanoine Clermont parle ensuite des bienfaits que peut apporter à une paroisse l'U.C.C., par ses Comptoirs d'achats et de ventes. Pourquoi n'achetez-vous pas, ou ne vendez-vous pas ensemble, en union? "Le métier d'habitant" ne serait peut-être

pas si pire qu'on se l'imagine.

M. le confère dit un mot du journal: "La Terre de Chez Nous", des renseignements agricoles qu'il apporte; de sa page féminine; des consultations légales que le cultivateur peut recevoir gratuitement; de ses cours abrégés pour ceux qui désirent s'instruire chez eux, de la science agricole. Il termine l'étude du journal en parlant de la page du marché qu'il dit être très utile pour le cultivateur comme pour le marchand.

Maintenant qu'est-ce que vous coûte votre union? La somme de \$2.00 pour tous les avantages déjà énumérés — pour la réception du journal hebdomadaire — pour les assurances-vie ou assurances contre les incendies, en un mot: la somme de \$2.00 pour donner à la paroisse sa véritable organisation, celle qui peut donner à tous le bonheur dans la vie agricole.

Il y a ensuite formation du cercle. Aumônier: M. le curé Payette; président: Albini Beauchamp, proposé par O. Vézina, secondé par H. Lajoie; vice-président: Joseph Tourangeau, proposé par Roch Brien, secondé par X. Lajoie; secrétaire: M. le curé Payette; directeurs: Gonzague Brien, Emile Lajoie; Zéphyr Lajoie, Emile Courtemanche, Hubert Lajoie.

Réponse à une objection.

A quoi sert-il d'encourager le Comptoir de l'U.C.C. de préférence à nos anciens commerçants qui nous ont toujours bien servis. Ces derniers ne payent-ils pas plus cher le beurre et le fromage que l'U.C.C. l'a fait jusqu'à date?

C'est la réponse que servent sans trop se gêner beaucoup de nos fabricants; et comme cette déclaration on la reçoit un peu partout dans la région, et même dans la province, on est porté à croire que c'est bien le mot d'ordre du jour que lance le commerçant: posons des chiffres sur nos listes, et mettons fin à l'organisation qui est en train de nous enlever le commerce dans Québec.

M. Aldéric Lalonde, dans l'éditorial de "La Terre de Chez Nous" du 6 mai dernier, a publié avec beaucoup de précision un article sur cette question. Il a montré toute la manigance qui pouvait se pratiquer dans les listes de prix du commerçant qui devenait propriétaire des marchandises achetées. Il a montré combien il était facile de mettre en liste des prix plus élevés que ceux de l'U. C. C. sur les ventes du beurre et du fromage puisque les retours du marché apportent uniquement un prix: celui du beurre ou du fromage numéro 1, et laissent ignorer au fabricant les prix des autres classifications.

De son côté, que fait le Comptoir Coopératif de l'U. C. C. ?

M. Lalonde dans le même exposé du 6 mai dernier nous dit: "Nous retournons aux cultivateurs les prix que nous vendons pour chaque classification. Si nous fixions nous-mêmes les prix, comme fait le commerce nous aurions pu prendre 1-8 de sou sur le No 2 et l'ajouter sur le No 1; ceci nous aurait permis de payer aussi cher que n'importe qui. Cela peut se pratiquer dans le commerce, car ils deviennent propriétaires des marchandises en les achetant. Nous ne faisons pas de commerce, nous

vendons et retournons ce que nous avons obtenu pour chaque classification, moins la commission convenue.

"Si vous voulez donner à l'U.C.C. le mérite de son travail vous devez lui donner la différence qui existait depuis des années entre les prix du fromage de l'Ontario et ceux de Québec. En 1929, il y avait une moyenne de 1 1/4 c. par livre payé en plus pour le fromage de l'Ontario et en 1930, il restait moins qu'un sou de différence. Nous nous proposons de continuer ce travail, afin de faire équilibrer ces prix.

Après ces faits, ne pouvons-nous pas nous demander pourquoi tant de fabricants, même sous la pression des patrons de leur arrondissement, s'obstinent encore à ne pas faire leurs envois au Comptoir de l'U. C. C.

Dans ce fait, n'avons-nous pas une preuve en faveur de l'U.C.C.? Ne voyons-nous pas le 1-8 de sou la livre ou le 10 sous par boîte que le fabricant tient à recevoir de la part du commerçant avec qui il avait pris un engagement? Il y a de quoi faire résistance!

Et si nous ajoutons à ce pourcentage du fabricant celui qui reçoit souvent le camionneur, et toujours le commerçant, nous verrons que toutes ces commissions des intermédiaires sont toujours au détriment du patron.

Avec ces quelques détails, messieurs les patrons, vous serez plus en mesure de résoudre les quelques objections de messieurs les fabricants quand vous déciderez de faire vous-mêmes le contrôle de la marchandise que vous portez à votre fabrique quand vous déciderez surtout de faire vendre vos produits par le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. "La Direction diocésaine de l'U.C.C."

Le train-école...

(Suite de la page 47)

spécial avait eu une assistance totale de 11,000 et 6,000 échantillons avaient été apportés, analysés.

Cette année, le train était accompagné d'experts du ministère de l'agriculture de Québec, de collèges d'agriculture et des fermes expérimentales de la province, du service fédéral des semences, et du chemin de fer National du Canada qui opérait le train.

L'attention fut surtout attirée sur le bas prix où présentement les cultivateurs de la province peuvent acheter la chaux. Cela est dû au fait que le gouvernement provincial absorbe une très grande proportion des frais de transport, et que les compagnies de chemin de fer ont consenti une diminution sensible de leurs taux. L'avantage d'acheter la chaux en sac au lieu d'ensachée dû à la grande différence dans le coût, a été clairement démontrée à tous les fermiers. Les nouveaux bas prix pour la chaux en ont amené un plus grand usage, ce qui a eu pour conséquence l'amélioration dans la productivité du sol.

Le train spécial a été particulièrement apprécié par les cultivateurs de la péninsule de Gaspé, car c'était le premier train de démonstration agricole qui circulait à travers cette partie de notre province.

SOMMAIRE

Editorial	33
Causerie par M. Paul Boucher	33
Vers la paix du Christ	34
Nouvelles du monde	34
A travers le Canada	34
Renseignements et conseils	34
Causerie (Fin)	35
La commission de l'industrie laitière	35
Notre Congrès 1931	35
Echos de cercles	36
Nos secrétaires	37
Page féminine	38
Grand Congrès diocésain de l'U.C.C. à Nicolet	39
L'ouvrier en Russie	39
Concours de propagande	40
La cause de notre jeunesse	41
La radio	42
Estimation de la récolte	42
Cours à domicile	43
La série des bonnes réponses	43
Aux jeunes agriculteurs	44
Au service de l'horticulture	44
Consultations légales	45
Beurre et fromage	45
Page du marché	46
Aux éleveurs de volailles	47
En marge du Congrès des Trois-Rivières	48
L'U.C.C. dans Joliette	48



CAFÉ RENO

le bon café, toujours frais

